

NOTES ET QUESTIONS

SUR SIDI AHMED-BEN-YOUSEF

احب الصالحين ولست منهم
رجاء ان انال بهم شجاعة

J'aime les saints encore que je ne sois pas l'un d'eux, espérant obtenir par eux quelque intercession.

(L'Imâm Chafé'i)

De tous les saints de l'Islam si nombreux dans l'Afrique du Nord et particulièrement abondants, grâce à Dieu ! dans le Maghrib central, nul ne jouit d'une renommée plus étendue que Sîdî Ahmed-ben-Yousef. Ce fameux personnage qui naquit dans la province d'Oran et y passa la majeure partie de son existence agitée, ne s'y voit contester la prééminence sur les saints hommes de Dieu présents et passés que par les adeptes et serviteurs de Sîdî Abdelkader-el-Djîlânî, le « sultan des saints » comme le qualifient ceux qui l'ont pris pour patron. Par contre, les desservants de la mosquée qui s'élève sur la tombe de Sîdî Ahmed, à Miliana, affirment aux visiteurs que le saint enterré en ce lieu, vient immédiatement après le Prophète dans la hiérarchie des créatures humaines. Cette place semblerait plutôt revenir au cousin et gendre de Mahomet, à Ali qui est le Pôle et le premier des soufis (1). Mais il convient de ne pas prendre parti sur ce point. Ces questions de préséance entre les élus de Dieu ne sont pas de la compétence des mortels ordinaires et Allah, seul, sait ce qu'il faut décider en pareille matière.

(1) لان الامام عليا هو امامهم لهوا اكبرهم وهو فطيم (Ibn Khalfât', préface des *Rasâil* de Moulaye-l'Arbî-d-Dark' aouï, édition lithographiée à Fez, année 1334 H).

Sîdî Ahmed-ben-Yousef, grand mystique en même temps que saint très populaire, vécut à une époque tumultueuse et malheureuse. Il fut le contemporain de la chute de Grenade et de la disparition de la dernière souveraineté musulmane existant en Espagne. La lutte séculaire, engagée dans ce pays, entre le Croissant et la Croix allait se poursuivre, désormais, dans le Maghrib central et l'épée castillane, se croiser, du vivant même du saint, avec le cimenterre turc au lieu où Ahmed avait vu briller son premier soleil. Enfin la mort du saint ne précéda que d'une trentaine d'années la chute des Benî-Zeyân de Tlemcen, et la fin du rôle politique joué avec éclat, pendant plusieurs siècles, par la race zénète dont Sîdî Ahmed était un fils.

C'est à de telles époques de guerre et de catastrophes que le sage apprécie le bonheur de vivre loin du siècle, à l'abri des passions déchaînées, abîmé dans la contemplation :

« *La solitude est un bien sans prix ! Un seul de ses instants est une aubaine. Quiconque souhaite autre chose n'est, par Dieu, qu'une bête !* » (1).

Cette paraphrase arabe du : « *O beata solitudo, O sola beatitudo !* » dut se trouver sur bien des lèvres à cette époque troublée... Mais il fut de la destinée de Sîdî Ahmed de ne pouvoir se consacrer exclusivement aux joies paisibles et pures de la contemplation. « *Al 'abd mos'aîîar mou chî mokhaîîar* (2) ». L'homme subit son destin, il ne le choisit pas ! Dieu voulut que le saint fût activement mêlé aux luttes qui déchirèrent le pays. Par une fantaisie singulière de la fortune, il fut, lui zénète, l'auxiliaire du

(1) ليس للوحدة فيمة ☉ ساعة منها غنيمة
كل من رام سواها ☉ جزاءى والله بهيمة

(2) العبد مصير ما هوشى مخير .

turc contre la dynastie zénète de Tlemcen (1) ; musulman, dans la mesure où le reste un vrai soufi, il protégea, et sa descendance protège encore, contre les vrais croyants, des berbères et des zénètes anti-musulmans ou imparfaitement coranisés. Cette double attitude en fait une figure particulièrement originale et d'un intérêt puissant.

Depuis trois siècles, celui qui, pour le petit peuple, est « *l'ouâli au périscélide d'or, au turban de neige* » (2), repose à Miliana, loin des lieux où il naquit, vécut et souffrit. Mais, si sa dépouille mortelle demeure en cet endroit, son influence morale qui a survécu à la dissolution de sa chair, s'étend bien au delà. Son tombeau est un lieu de pèlerinage et la visite à ce lieu sacré détermine chaque année une migration considérable de gens venant des régions les plus reculées du Maroc, de la Tunisie et de la Tripolitaine, pour prier sur cette tombe et demander à Dieu, par l'intercession du saint, des grâces de tout ordre matériel et moral. On peut dire, en toute vérité, de tels hommes qu'ils sont bienfaisants pour leur temps, d'abord, et pour les générations qui leur succèdent et dont ils soutiennent le sentiment et le courage.

On attribue à Sîdî Ahmed des dictons satiriques qui lui ont valu chez les européens une notoriété plus grande que celle dont peut se vanter tout autre saint de l'Afrique du Nord. Ces dictons se trouvent être, en général, aussi justes que malveillants. Il est douteux que Sîdî Ahmed, s'il vivait encore, consentît à s'en reconnaître l'auteur. Feu M. René Basset, de regrettée mémoire, qui

(1) MM. Depont et Coppolani (*Les Confréries religieuses musulmanes*) en font un ennemi des Turcs. Ceci est en formelle contradiction avec le *Rîbh'* que ces auteurs citent comme une de leurs sources.

(2) V. Desparmet, *Ethnographie traditionnelle de la Mettidja*, in Bull. de la Société de Géographie d'Alger, 1919, p. 47.

en a recueilli, traduit et publié plusieurs (1), n'hésite pas à décider que Sîdî Ahmed serait bien fondé à désavouer la paternité de la plupart d'entre eux. Pour le rédacteur des présentes notes ils sont complètement apocryphes par la raison que les principaux biographes du saint, As'-S'Abbâr' auteur du *Bostân-al-Anouâr*, contemporain de Sîdî Ahmed, et Sî Ali-l-Djazairî, auteur du *Ribh'*, n'en disent un seul mot. Tous ces dictons ont vraisemblablement des auteurs divers qui, pour leur assurer plus de succès, les auront attribués à Sîdî Ahmed. Un moraliste fin l'a remarqué : « citer quelquefois un mot de soi comme étant d'un autre, cela le fait plus valoir et réussit mieux » (2). En outre, les auteurs de ces bons mots, souvent insultants et parfois cruellement vrais, auront cherché à s'abriter, sous le couvert du saint, contre les représailles de ceux qu'ils brocardaient. Mais pourquoi a-t-on attribué à Sîdî Ahmed, plus qu'à tout autre, la paternité de ces enfants dont les vrais pères n'ont pas voulu se faire connaître ? M. R. Basset suppose que les lettres du saint à ses adeptes pouvaient contenir assez de traits de ce genre pour qu'une telle attribution parût vraisemblable et conforme à son caractère. A la vérité, les extraits de cette correspondance que l'on trouve dans le *Bostân* et dans le *Ribh'*, ne révèlent nullement une semblable tournure d'esprit chez Sîdî Ahmed. Mais celui-ci, comme on le verra si on prend la peine de parcourir les pages qui vont suivre, eut, à Al-K'ala'a et ailleurs, beaucoup d'ennemis et dut répondre à beaucoup d'attaques. Il est possible qu'il ait manifesté, au cours de ces polémiques personnelles, une verve sarcastique à la ressemblance de celle qui se remarque dans les dictons qui lui sont gratuitement attribués.

(1) René Basset : *Les dictons satiriques attribués à Sîdî Ahmed ben Yousof*, in *Journal Asiatique*, septembre-octobre 1890.

(2) Sainte-Beuve, *Port Royal*, T. II, L. II.

Il ne sera donc pas question de ces dictons dans les présentes notes. On constatera, peut-être avec étonnement, que les faits intéressant la biographie du saint sont groupés, ici, suivant une chronologie très différente de celle adoptée par M. R. Basset dans la notice qui précède ses « *Dictons satiriques attribués à Sidi Ahmed ben Yousof* ». Le *Bostân* et le *Ribh'*, ces deux sources fondamentales, ne donnent qu'une seule date, celle de la mort du saint, et ne paraissent pas suivre toujours rigoureusement l'ordre chronologique dans l'exposé des faits. Privé des précieux repères que sont les dates, on a dû procéder à une série de rapprochements, de recoupements et d'inductions pour classer les événements dans l'ordre de succession qui a paru le plus acceptable, sans prétendre, d'ailleurs, être arrivé à l'absolue certitude. Au reste, le titre donné au présent mémoire marque bien qu'on s'est proposé simplement de signaler à ceux que le sujet intéresse les points qui font question, dans l'espérance d'obtenir des précisions et des corrections de la part de qui serait à même d'en proposer et de provoquer des recherches de la part de qui serait curieux d'en faire. *وبالله التوفيق* C'est Dieu qui seconde !

**

La source écrite la plus importante pour la biographie de Sîdî Ahmed ben Yousef est un ouvrage intitulé : *Bostân-ol-Azhâr fî Manâk'ib Zemzem-il-Abrâr oua Ma'din-il-Anouâr, Sîdî Ahmed-ben-Yousef ar-Râchidî-n-Nasab oua d-Dâr*. Il en existe deux manuscrits à la bibliothèque nationale d'Alger. Celui qui a été utilisé pour la rédaction de ces notes porte le n° 1708 du catalogue qui le décrit ainsi : *man maghrébine médiocre, XIII^e s., hég., 172 feuillets ayant de 24 à 26 lignes, 251 m/m sur 171 m/m, rel. ind.*

L'auteur du *Bostân* se nommait Moh'ammed as'-S'abbâr' et fut cadi d'Al-K'ala'a des Beni-Rached. Il naquit dans cette ville vers 1517, car il nous apprend qu'il n'avait pas encore fait ses dents lorsque la garnison turque d'Al-K'ala'a capitula, en juin-juillet 1518, avec les forces combinées de Bou-H'ammou et des Espagnols. On n'en sait guère davantage sur Mohammed as'-S'abbâr sauf qu'il est l'auteur de quelques autres ouvrages (1) sans importance pour nous.

Mais on est mieux renseigné sur son père dont on dira quelques mots, ici, parce qu'il fut l'un des disciples préférés de Sîdî Ahmed. Sîdî Moh'ammed-ben-Ali-ben-H'âdj-dj-il-H'arameïn-'Abderrah'man-is'-S'abbâr', appelé plus couramment Ben-Mo'azza, du nom de sa mère, Mo'azza (2), fut un savant, un saint homme de Dieu et un compagnon inséparable de son chîkh (*directeur spirituel*) Sîdî Ahmed, au point que l'on disait couramment : « Voir le chîkh sans Ben-Mo'azza c'est n'avoir pas vu le chîkh ». L'enthousiasme du disciple pour le maître allait si loin que Ben-Mo'azza lavait lui-même les vêtements de Sîdî Ahmed, les tordait, les rinçait et buvait le liquide qui était le reliquat de cette opération. La sainteté de Sîdî Ahmed ayant été vivement contestée par plusieurs contemporains, Ben-Mo'azza composa des poésies à la gloire et pour la défense de son maître bien aimé. Le fils du poète avoue n'en avoir lu aucune. Sans doute étaient-elles si foudroyantes pour les ennemis de Sîdî Ahmed qu'ils mirent le plus grand soin à en supprimer tous les originaux et toutes les copies. Ben-Mo'azza fut bien récompensé de son attachement pour son maître ; il périt en confesseur de la foi, en même temps qu'Ish'ak',

(1) Notamment d'un commentaire apprécié, paraît-il, de l'Aldjarroumfâ.

(2) On ne garantit pas que ce soit la transcription exacte de ce nom écrit *معزة* dans le texte.

frère de Barberousse, dans le combat qui accompagna la capitulation d'Al-K'ala'a en Djoumada II, 924 hég. (juin-juillet 1518). Le paradis lui est donc assuré avec toutes les jouissances célestes.

Bien que Sî Moh'ammed-as-S'abbâr' appartienne à la génération qui suivit immédiatement celle de Sîdî Ahmed et que, résidant à Al-K'ala'a, il ait dû être en relations avec beaucoup de personnes ayant connu le saint, son *Bostân* n'est pas d'un aussi grand secours qu'il aurait pu l'être pour une véritable biographie du chîkh. As'-S'abbâr' a un médiocre souci de la chronologie et il nous donne, en réalité, non l'histoire mais la légende de Sîdî Ahmed telle qu'elle avait commencé à s'établir dans la génération qui a suivi la mort du saint.

Une autre source indigène dont il peut être tiré profit est le *Ribh'-ol-Tidjâra oua Mar'nam-os-Sa'âda fîmâ iata' allak'o bi-Ah'kam-iz-Zîâra 'ala Darîh'-il-Oualî-s'-S'âlih' Sîdî Ahmed-ben-Yousef Dâkhil Milîâna*.

Il existe de cet ouvrage une copie manuscrite conservée à la bibliothèque nationale à Alger et ainsi décrite par le catalogue sous le n° 928 : *composé à Miliana en 1273 h. par Ali ben Ahmed ben H'adjdj Mousa Djezaïri... copie exécutée en 1297 h. d'après l'autographe. Assez bonne main maghrébine, à filet colorié : au f° 1, copie du wakf dont l'original a été l'objet, 124 feuil. à 26 lignes, 255 m/m sur 210 m/m, rel. ind.*

Le *Ribh'* comprend :

Une mok'addima (avant-propos) où se trouvent exposées la vaste étendue de la science que possèdent les saints et quelques notions sur leur mérite suréminent et sur la bénédiction attachée à leur affection.

Un chapitre I^{er}, consacré aux règles qui s'imposent pour les visites à leurs tombeaux et pour le choix du moment auquel il convient de faire ce pèlerinage.

Un chapitre II où il est traité des conditions dans lesquelles ces visites doivent s'exécuter, de la marche à suivre pour les bien faire et du fruit à en retirer.

Un chapitre III qui a pour objet de donner les règles à observer pour requérir des saints, et obtenir d'eux, accès auprès de Dieu.

Enfin, pour clore l'ouvrage, un dernier chapitre où il est particulièrement traité de Sîdî Ahmed-ben-Yousef.

L'auteur du *Ribh'*, Sî Ali-ben-Ahmed-ben-H'âdj-dj-Mousa, naquit à Alger, vers 1833, d'une famille d'origine chérifienne. Sî Ali fit ses études dans sa ville natale. Attiré, de bonne heure, vers le soufisme, il eut pour principal maître dans cette étude, Sî Moh'ammed-S'âlih'-ol-Bokhârî. Pour la jurisprudence, il fut l'élève du cadî Mos't'afa-l-H'arrâr. Sî Ali se fit d'abord affilier à la confrérie des Rah'mânîa ; plus tard, probablement pendant un séjour qu'il fit à Miliana, il prit aussi l'ouird des Châdilîa. Une immense lecture des mystiques et une méditation assidue de leurs œuvres, procurèrent à Sî Ali d'abondantes clartés sur le monde spirituel. Le désir d'être utile en les communiquant, le conduisit à composer son *Ribh'-ot-Tidjâra* dont il consacra une partie à Sîdî Ahmed-ben-Yousef en reconnaissance d'une grâce obtenue par l'intermédiaire du saint. « Me trouvant, dit-il, à Miliana « où j'étais venu faire une visite pieuse au tombeau du « Chîkh Sîdî Ahmed-ben-Yousef après avoir été à l'art- « cle de la mort, j'ai constaté qu'une *baraka* immense est « aattachée à ce tombeau. J'en rapportai un peu de terre « qui fut mise dans de l'eau que je bus, et le mal dont « je souffrais disparut incontinent » (1).

Bien que la pente naturelle et les goûts de Sî Ali le

كما رايت بركة عظيمة لتربة الشيخ سيدي احمد بن (1)
يوسيف حين كنت بمليانة لاجل زيارته بعد ان اشربت
على الهلاك فاتييت بشيء من تراب قبرة وجعل في ماء
فشربته فذهب ما بي من حينه . *Ribh'* f° 47 v°

portassent vers le mysticisme, il ne se laissa cependant pas absorber par ce que l'on a appelé les « graves puérités » de la dévotion. Il participa au train du monde par l'exercice d'une fonction de judicature et fit une longue et utile carrière dans la magistrature musulmane. Il fut cadi à Ténès, à Tlemcen où il resta sept ans et à Miliana où il fit un séjour de trois années. A la fin de sa carrière il fut nommé oukil (administrateur) de la mosquée de Sîdî Abderrahman-ats-Ts'alebî, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort.

De manières affables et courtoises, Sî Ali entretint les meilleures relations non seulement avec les autorités françaises mais encore avec un grand nombre de ses contemporains notables, donnant, avec un large éclectisme, place dans son amitié à des hommes aussi divers que le cardinal Lavigerie, M. Hyacinthe Loyson, le Sîd Abd-el-H'aî-l-Kettânî, chîkh actuel de la confrérie des Kettânîn, Sî Al-Guebbâs, l'ancien diplomate marocain bien connu, et à d'autres encore dont la liste serait fort longue. En soufi véritable, il connaissait le mot du grand mystique Djonaïd : « l'eau prend sa couleur du récipient qui la contient » et, sans se préoccuper des croyances des autres hommes, il percevait Dieu sous toute forme de croyance.

Après quatre-vingts années d'une vie innocente, utile et sans orages, Sî Ali remit son âme à l'ange de la mort, en 1913, emportant les regrets unanimes de ceux qui l'avaient approché. L'un de ses deux fils, Sî Mohamed-ben-Ali, digne vieillard de soixante-dix ans, exerce encore aujourd'hui (janvier 1925) les fonctions d'adel auprès du cadi hanafite d'Alger.

On ne citera que pour mémoire la biographie de Sîdî Ahmed par Mohammed-ben-Mohammed-Djezzâr. M. R. Basset qui l'a signalée dans ses *Dictons satiriques...*, en a tiré tout ce qui pouvait être utile. Elle n'ajoute rien, sem-

ble-t-il, à ce qu'ont dit avant elle le *Bostân* et le *Ribh'*, qui puisse nous aider à découvrir sous la légende un peu de vérité historique.



« Dans le Mar'reb central, nous dit le chikh Bou-Râs (1), les Hououâra de Mesrâta, fixés près de la K'ala'a des Benî-Rached, sont célèbres. Leur nom eut de l'éclat dans cette ville dont la K'as'ba ou forteresse, fondée par Mohammed le Hououârîte, acquit une grand réputation ». C'est dans cette bourgade, située à environ cinq heures de marche au N.-E. de Mascara, que naquit, vers le milieu du XV^e siècle de notre ère, Sîdî Ahmed-ben-Yousef, guidon et chef de ceux qui s'exercent à marcher dans les voies du salut, argument du Maître de l'Univers.

Sa famille, d'origine zénète, appartenait à une fraction de cette tribu des Benî-Merîn qui donna de glorieux sultans au Maroc. Cette origine rend, pour le moins, douteux qu'il descende du Prophète par Hasan et Idrîs, comme le veulent ses biographes musulmans. Il ne paraît pas que Sîdî Ahmed se soit vanté lui-même d'une telle ascendance. Si auguste qu'elle soit, en effet, en quoi ajouterait-elle à la grandeur d'un être qui s'était absorbé dans l'essence divine et qui, tout au début de sa vie, s'était dédoublé, son corps prenant part aux jeux des enfants de son âge tandis que sa jeune âme conversait intimement avec Dieu et recevait la confiance de Ses secrets. Comme l'a dit le poète :

« Rien ne saurait élever ni abaisser celui que son rang
« fait planer au-dessus de l'espace où le soleil poursuit
« sa carrière » (2).

(1) *Voyages extraordinaires*, traduction Arnaud, in *Rev. Africaine*, année 1869, p. 136.

(2) من كان فوق محل الشمس رتبته جليس يرجع شئ ولا يضع (2)

La famille de Sîdî Ahmed était originaire de Marra-kech. Son arrière grand-père, Abdallah, ou le père de celui-ci, Yousef, quittant cette ville pour des causes ignorées de nous, vint se fixer à la K'ala'a des Benî-Râched et y fit souche. Sîdî Ahmed fut un rejeton de cette souche.

On l'appelle Ahmed fils de Yousef, bien qu'il soit absolument établi que son père avait nom Moh'ammed (1). Yousef était le nom du père de son arrière grand-père. Ni le *Bostân* ni le *Ribh'*, ne rapportent la tradition qui fait recueillir Sîdî Ahmed, tout enfant, par un certain Yousef qui l'aurait élevé et lui aurait servi de père (2). Le nom complet du saint est Abou-l-'Abbâs Sîdî Ahmed-el-Merînî (*par la race*) el-Hoouârî (*par l'habitat*) er-Râchidî (*par le lieu de naissance*) fils de Moh'ammed, mais communément appelé Sîdî Ahmed-ben-Yousef.

Sîdî Ahmed était encore jeune quand son père quitta la K'ala'a pour venir habiter un douâr dans la plaine de R'erîs (3). Ce fut là que se produisirent les premières et soudaines manifestations de la grâce (4) par lesquelles Dieu marquait qu'Il le voulait pour des fins dignes de Lui. Mais ces signes de l'élection divine furent méconnus par l'entourage de celui qui en était l'objet : il est bien établi qu'une telle épreuve attend, d'ordinaire, ceux qui s'avancent dans la voie qui conduit à la Vérité. C'est une chose coutumière, en effet, dans la vie des saints, de voir Dieu leur inspirer de grands desseins pour Sa gloire et, d'autre part, entourer souvent la réalisation de ces desseins de

(1) *Ribh'*, فاما كون اسم والده محمد جملنا لشك فيه فضع *Ribh'* يدك عليه ودع ما يخالعه .

(2) V. R. Basset, *Dictons satiriques attribués à Sidi Ahmed ben Yousof* in *Journal asiatique*, septembre-novembre 1890, p. 206.

(3) *Ribh'* : ثم ظهر بغريس .

(4) *Ribh'* : ولما واجاهه البتوحات الالهية وظهرت عليه الاسرار . الربانية انكروا عليه على ما هو المعروف من احوال القوم .

mille difficultés. Un homme qui avait enlevé la femme d'un autre vint, avec l'épouse adultère, demander asile au douâr où habitait Sîdî Ahmed et y fut bien accueilli. Sîdî Ahmed protesta contre la présence de ces deux infracteurs à la loi divine. Mais son père lui signifia qu'il ne le jugeait pas qualifié pour ordonner le bien et défendre le mal et il l'encouragea fortement à ne se mêler que de ses propres affaires ou à aller, ailleurs, corriger les mœurs.

Cette discussion et d'autres, peut-être, qui l'avaient précédée ou la suivirent, décidèrent Sîdî Ahmed à prendre le bâton du voyageur pour connaître d'autres gens, d'autres mœurs et s'avancer dans le savoir auprès de quelques maîtres de l'époque. Le voyage est considéré par les musulmans comme très utile à la formation de l'homme. « La fâïda fî-r-radjol idâ lam iadjol » : rien de bon à tirer d'un homme qui n'a pas voyagé, disent-ils (1). Il ne semble pas que la famille de Sîdî Ahmed ait été bien riche. Mais pour un t'âleb jeune et gaillard, doté d'une paire de jambes solides comme moyen de transport, les déplacements ne sont pas onéreux ; il est toujours convenablement accueilli dans les douârs où il y a quelque mort à laver, quelque amulette à écrire pour un malade ou un amoureux, une fâtih'a (première sourate du Coran) à réciter pour le bonheur de deux jeunes gens qui s'unissent. Et il trouve souvent des occasions de franches lip-pées en ces jours de commune frairie que sont les noces et les fêtes de charité en l'honneur de marabouts. C'est sans doute en subsistant de la sorte que Sîdî Ahmed arriva à Bougie où résidait le célèbre chîkh Zeïrouk', grand mystique et personnage éminent de la confrérie des Châdilâ.

Ce saint homme fut le guide spirituel de Sîdî Ahmed

(1) Un dicton tout contraire existe pour la femme " lâ khâira fî-l-mrâ idâ djâlat".

qu'il affilia à son ordre (1). C'est le seul qu'as'-Sabbâr' nomme entre tous ceux dont Sîdî Ahmed a suivi les leçons.

La biographie de ce maître illustre est donnée dans le *Bostân* d'Ibn Merîem (p. 48 et suivantes de l'excellente traduction de M. Provenzali). Nous lisons dans cet ouvrage que Zerrouk' reçut dans son enfance une pieuse éducation et après avoir appris le métier de savetier, se livra, dès l'âge de seize ans, à l'étude du soufisme (2). Il devint

(1) V. pour les appuis mystiques de Sîdî Ahmed ben Yousof R. Basset. *Dictons satiriques*, p. 208.

(2) Dans son *Konnâche* (registre) qui est une sorte de Mémoires, Zerrouk' rend compte dans les termes suivants de l'éducation qu'il reçut, dans sa prime enfance, de sa grand'mère Omm-ol-Benîn qui l'avait recueilli avant qu'il eût atteint l'âge de sept ans : « Ma grand'mère avait une méthode admirable pour m'enseigner la connaissance du Dieu unique, la confiance qu'on doit avoir en Lui, la foi, et la pratique de la religion. A de certains jours, elle me préparait un excellent couscous et quand je revenais de l'école pour déjeuner : « Je n'ai rien à te donner, me disait-elle, mais notre nourriture se trouve dans les resserres du Souverain Maître. Mets-toi là, nous allons l'implorer ! » Puis étendant nos mains vers le Ciel, nous priions pendant un instant, après quoi : « Va voir, m'ordonnait-elle, si Dieu n'a pas placé quelque chose dans les recoins de la pièce, car le don de Dieu est dissimulé ». Nous nous levions alors, elle et moi, nous cherchions ensemble et quand nous avions enfin trouvé, ma joie était grande d'avoir ce bon couscous et j'éprouvais une satisfaction immense de la grâce que Dieu nous accordait ainsi. — « Viens, me disait alors mon afeule, nous allons manger à l'instant, remercions Dieu afin qu'il veuille bien nous donner encore ». — Nous levions les mains rendant grâces à Dieu pendant un instant ; puis nous nous mettions au plat. Elle agit de la sorte maintes fois successives et ne cessa que quand ma raison se fut formée. Elle me racontait des histoires de saints et de personnes qui placent leur confiance en Dieu, et autres pieux récits. Au lieu de me faire des contes de bonne femme, elle m'entretenait des prodiges accomplis par le prophète et des guerres qu'il soutint, de miracles extraordinaires et des hommes qui ont tout quitté pour Dieu. Elle m'ordonnait de prier. Je priais sans faire d'ablutions et comme ma tante paternelle y trouvait à redire : « Laisse-le prier sans faire d'ablutions, lui répliquait ma grand'mère, jusqu'à ce que soit venu pour lui le temps d'en faire ». Quand j'approchai de la puberté, elle me préparait, chaque jour, un dirhem et cette pièce d'argent, jetée sur le coussin, était la première chose que je voyais en ouvrant les yeux chaque matin. — « Fais la prière du matin, m'ordonnait alors ma grand'mère, et viens prendre ce dirhem ». — Elle prétendait que cette pièce de mon-

rapidement un des plus notoires mystiques de son temps. Ce ne fut d'ailleurs pas sans de multiples tribulations. Dieu le traitait en âme forte en le faisant passer au creuset des peines intérieures. Il paraît avoir été particulièrement sensible à celle qu'Allah lui infligea d'avoir pendant quelque temps la mine d'un juif si bien qu'on disait en le voyant : « hé ! mais c'est le juif Un-Tel ! » Ou bien encore on l'interpellaient en lui disant : « hé, le juif ! » Dieu finit cependant par avoir pitié de lui, nous apprend-il dans son *Konnâche*, et le délivra de cette ressemblance fâcheuse.

Sîdî Ahmed devint rapidement l'élève favori de Zerrouk' qui appréciait la sagesse et la sainte humilité de son disciple. Celui-ci racontait plus tard à ses adeptes l'anecdote suivante : « Je me trouvais avec Sîdî Ahmed-ben-
« Khedda-r-Râchidi et un homme natif de Fez chez notre
« chîkh Zerrouk, à Bougie, lorsqu'un jour le Maître
« nous dit : « que chacun de vous formule son vœu ; il
« sera exaucé avec la permission de Dieu et grâce à la
« bénédiction de Son apôtre. » — « Je désire, dit Ben
« Khedda, que Dieu me facilite le pèlerinage à la Mec-
« que. » — « Mon disciple peut faire le pèlerinage sans
« sortir de chez lui, répondit Zerrouk', mais puisque tu
« tiens à te fatiguer, ton vœu t'est accordé. » — « Pour

naie m'encourageait à faire la prière et me protégeait contre la corruption et contre les sollicitations de la volupté. Elle me laissait longtemps sans me faire raser la tête et ne lavait mes vêtements qu'à de longs intervalles. Elle prétendait que l'enfant tenu propre est le point de mire de tous les regards (a) et tourne mal. Elle me mettait en garde contre le goût de la poésie et disait : « Renoncer à l'étude pour les vers est comme troquer du blé contre de l'orge ». — « Il faut, disait-elle encore, étudier le Coran pour pratiquer sa religion et apprendre un métier pour se procurer sa subsistance ». — Aussi me faisait-on apprendre un métier manuel le jeudi, le vendredi, et le lundi quand je sortais de l'école ».

(a) Le texte porte : *الصغير اذا تنظف تتبعه العيون*. La respectable aïeule fait très probablement allusion, ici, au mauvais œil (jettatura).

« moi, dit l'homme de Fez, je demande à Dieu que les
« malédictions que je lancerai contre les oppresseurs et
« les tyrans soient exaucées. » — « Ce sera là ta place (1),
« s'écria Zerrouk' et tu la garderas jusqu'à ta mort puis-
« que tu te proposes de causer le trépas de créatures de
« Dieu ! » — « Quant à moi, poursuivait Ahmed ben
« Yousef, je formulai le vœu suivant : que Dieu m'ac-
« corde d'être semblable à la terre que foulent le croyant
« et l'infidèle, le juste et le pervers, l'esclave et l'homme
« à libre, l'homme et la femme. » — « Bien dit, Ahmed
« ben Yousef ! s'exclama mon maître, Dieu t'a donné en
« intelligence et en connaissance ce qu'il n'a accordé
« à aucun de mes disciples ! Va, ajouta-t-il en me bénis-
« sant, tu seras profitable aux hommes. »

Une telle humilité était d'autant plus louable de la part de Sîdî Ahmed qu'il figurait déjà dans la hiérarchie des saints puisque Dieu en avait fait, sous les yeux de Zerrouk' même, l'instrument de plusieurs miracles (2). Un jour vint où le maître traita le disciple en égal respecté en l'embrassant à l'épaule et entre les deux yeux. Sîdî Ahmed était dès lors qualifié comme directeur spirituel capable de conduire les âmes à Dieu, tâche qu'il allait entreprendre dès sa rentrée dans sa patrie.

Un incident singulier détermina son retour dans les Benî-Râched. Il venait d'échapper miraculeusement à un corsaire chrétien qui l'avait capturé sur une plage voisine de Bougie (3), et s'acheminait vers la ville quand il vint

(1) C'est-à-dire : tu n'arriveras pas à un plus haut degré dans la connaissance des secrets divins et dans la possession des pouvoirs occultes que Dieu accorde à ceux qui sont plus ou moins avancés dans la voie qui mène à Lui. L'indignation du Saint tient à ce que ce disciple demandait le Tadmîr-od'-D'âlim ou faculté d'anéantir l'oppresseur. C'est un acte de magie malfaisante sévèrement proscrit par l'orthodoxie.

(2) V. R. Basset, *Dictons satiriques*, loc. cit., p. 217.

(3) V. R. Basset, *Dictons satirique*, loc. cit., p. 216.

à passer auprès d'un cercle comme les oisifs en forment sur les places publiques autour des chanteurs et des bateleurs. Le cercle était considérable et la foule venait sans cesse le grossir. « Je m'approchai, dit Sîdî Ahmed dans « la bouche de qui les biographes placent l'anecdote, et « je vis un chîkh revêtu d'une 'abâïa (blouse étroite en « laine grossière) et tête nue, qui invoquait Dieu en dan- « sant au milieu du cercle formé par l'assistance. Ce dan- « seur était un saint personnage nommé Sîdî K'âsem-el- « Biskrî. — « Entre, me dit ce saint homme, dans ton « lieu de retraite spirituelle (*kheloua*), ne repousse pas ce « qui te sera donné et pars, ensuite, pour retourner dans « ta famille à Râs-el-Ma. « Nul des assistants ne savait « à qui ces paroles étaient adressées car j'étais inconnu « de tous. Exécutant l'ordre de Sîdî K'âsem, je me rendis « dans ma *kheloua* et j'y restai jusqu'à la nuit. A ce mo- « ment vint un homme portant une grande gamelle de « bois (جبنة) pleine de dirhems qu'il me remit en « passant la main entre le mur et la porte puis il s'en « fut ». Sîdî Ahmed acheta avec cet argent une jument, un poignard dont il se ceignit et un vêtement. Ainsi équipé, il partit pour Râs-el-Ma (1).

L'ordre que Dieu lui avait donné par le canal de Sîdî K'âsem lui enjoignait de rentrer directement dans les Benî-Râched. Il n'alla donc, à ce moment, ni en Egypte ni à La Mecque. Ni As'-S'abbâr' ni l'auteur du *Ribh'* ne disent qu'il a fait le pèlerinage. S'il le fit ce fut certainement avant son séjour à Bougie auprès de Zerrouk'. On a vu, plus haut, en effet, que ce maître n'accorda qu'à regret à son disciple Ben-Khedda, l'autorisation de se

(1) Zerrouk' est mort à Tripoli de Barbarie en 899 h., année qui commence le 12 octobre 1493 de notre ère. Le retour de Sîdî Ahmed doit donc être sensiblement antérieur à cette date. — Râs-el-Ma (de Toudma), se trouve dans le haut bassin de l'Oued Fergoug, à six kilomètres, environ, de Mascara.

rendre à La Mecque. Les saints considèrent le pèlerinage au H'idjdjâz comme un déplacement dont ils peuvent se dispenser. Sîdî Abdelkader-el-Djîlânî disait : « Fais les sept tournées et les stations autour de mes tentes. Prépare-toi chaque année au voyage pour me faire une visite pieuse » (1).

Sîdî Ahmed-ben-Yousef était du sentiment de Zerrouk'. Un de ses disciples lui ayant demandé congé de faire le pèlerinage, Sîdî Ahmed garda le silence. Le disciple répéta sa demande, mais le chikh n'ouvrit pas davantage la bouche. Enfin, l'adepte insistant une troisième fois : « Fais, lui dit Sîdî Ahmed, trois tournées autour de moi, et il sera inscrit sur la page de tes œuvres que tu as fait un pèlerinage au H'idjdjâz » (2). L'auteur du *Ribh*, explique cette réponse du saint en supposant que celui-ci voyait, à ce moment précis, la Ka'aba tourner autour de lui, ou bien que Dieu avait créé un ange qui faisait le pèlerinage pour ce disciple et sous sa figure. Ces deux hypothèses ne sont pas moins plausibles l'une que l'autre. Sîdî Abdelkader n'a-t-il pas dit également :

« Tout Pôle fait sept tournées autour de la Ka'aba mais
« pour moi, c'est la Ka'aba qui vient faire les tournées
« autour de mes tentes » (3).

D'après le savant Moh'ammed S'âlih'-el-Bokhârî qui fut le chikh de l'auteur du *Ribh*', ce vers ne doit pas s'entendre dans un sens métaphorique. C'est bien réellement la Ka'aba, avec ses pierres et son mortier, qui exécute les tournées autour des demeures des saints. Il n'y a, dès lors, aucune utilité pour ceux-ci de s'imposer les fati-

طبع بخيامي سبعا وقف بخيامي . . . تترود لتورتي كل عام (1)

ومن سنانب سيدي احمد بن يوسف رضى الله عنه ان بعض
اصحابه استذنه في الحج فسكت الشيخ ثم اعاد عليه فسكت عنه
الى المرة الثالثة قال له طبع بي ثلاث مرات تكتب لك حجة .

كل فطب يطوب بالبيت سبعا . . . وانا البيت فد طابت بخيامي (3)

gues du voyage. Ce n'est donc pas faire une conjecture aventurée que de supposer que Sîdî Ahmed ne visita jamais les Lieux saints.

Sîdî Ahmed rentrait dans sa terre natale, riche d'expériences et instruit par son contact avec Zerrouk' au maniement des hommes. Arrivé à Râs-el-Ma, il se construisit une hutte où il se tint « *inconnu de tous* » lui fait dire son biographe : il faut donc croire que sa famille n'était plus à Râs-el-Ma. Il se fit peu à peu remarquer en allant régulièrement au marché de Mascara où il prenait part, avec une dévotion singulière, à la prière commune. Bientôt il se mit en réputation ; on vint le visiter, lui demander des conseils, des secours spirituels et même matériels, dans la mesure où il lui était possible d'en donner, dénué qu'il était d'à peu près tous les biens de ce monde. Peut-être, même, risqua-t-il quelques miracles (1) qui le mirent encore plus en crédit. Il acquit un tel prestige qu'un certain Sîdî 'Amor-et-Trârî, saint déjà en possession d'état dans la région, craignit la concurrence du nouvel arrivant et essaya de le tuer ; ce dont il fut empêché dans des conditions tellement miraculeuses qu'il baisa la main de Sîdî Ahmed et lui demanda son amitié.

A quelque temps de là, deux autres personnages importants du pays, Sîdî Otsmân-ben-'Amar (2) et Sîdî Abderrah-

(1) Cela n'était pas indispensable : « Un saint n'en serait pas moins un saint, dit K'ochairî, s'il n'exécutait aucun miracle ici-bas ». Et selon Abou-l-H'assan-Khork'anî, mystique persan mort en 1033 J.-C., le pouvoir d'accomplir des miracles n'est que la première des mille étapes à franchir sur la voie qui mène à Dieu.

(2) Ce personnage est probablement celui sur qui une courte notice est donnée dans le « *Collier de pierres précieuses* », traduction Guin, *Revue Africaine*, t. 35, p. 271.

mân-el-R'olâmî se réunirent chez Sîdî Ahmed dans le dessein de le sonder sur sa connaissance de la doctrine mystique et de la théodicée. L'épreuve fut convaincante et les deux examinateurs s'assurèrent que celui que tous dans la région, proclamaient libéral en aumônes, assidu dans sa vigilance, fervent en ses oraisons, parfait en charité et saint en tous ses propos, était, de plus, merveilleux en doctrine, et comparable, pour le savoir, à un océan sans bords. Ils résolurent, dès lors, de le fixer dans le pays par un mariage et lui firent épouser Lalla Settî, fille de ce même 'Amor-et-Trârî qui l'avait voulu tuer quelque temps auparavant. La façon dont cette union fut conclue est un exemple remarquable de la confiance que le saint homme plaçait en Dieu. Les deux nouveaux amis de Sîdî Ahmed ayant été demander pour lui la main de Lalla Settî, vinrent lui annoncer que la famille exigeait comme dot, cent (*dinars* ?), deux négresses et deux mules. — « Entendu ! » répondit, sans hésitation, Sîdî Ahmed qui n'avait guère d'autre bien que le modeste gourbi sous lequel il s'abritait. — « Mais, lui firent observer ses deux amis, c'est là une dot considérable et vous n'avez rien ». — « Nombreux sont les coffres de Dieu et vaste est sa miséricorde ! » répliqua le saint. Le mariage fut conclu et, aussitôt, les dons affluèrent de toutes parts. Ibn Makhoukh, membre d'une des plus importantes familles du pays des Hoouâra, fit, à lui seul, un présent de quarante dinars. Ainsi Dieu récompensait Son serviteur de l'avoir choisi pour mandataire dans cette affaire importante. Il est, qu'il soit exalté ! un excellent mandataire !

D'après l'auteur du *Ribh'*, Lalla Settî aurait été la première femme du chîkh. Suivant certains (1), Ahmed aurait été marié et déjà père de sa fille 'Aïcha, avant son départ pour Bougie. Mais le *Ribh'* donne dans l'ordre suivant qui paraît être l'ordre chronologique, la liste des épouses

(1) Cf. R. Basset, *Dictons satiriques*, p. 208.

de Sîdî Ahmed : la dame Settî, épousée à Mascara ; la dame Kalîla, épousée à Al-K'ala'a ; la dame Khadîdja bent Mohammed-el-Merîni, sur laquelle on n'est pas autrement renseigné ; et la dame 'Aïcha bent Sîdî Gâd.

C'est à partir de son mariage avec la dame Settî que sa fortune paraît prendre son véritable essor. Sa zâouïa de Râs-el-Ma dont il a dit : « notre zâouïa est comme l'arche de Noé, celui qui y entre est à l'abri de tout péril », devient fameuse. C'est alors que commence réellement cette longue série de miracles qui attestent sa sainteté. Il ne paraît pas utile d'en donner ici le détail. Ils sont de ceux que l'on attribue également à beaucoup d'autres saints, même de moindre importance ; guérison de malades à l'extrémité ; sauvetage de naufragés en pleine mer, assistance donnée au croyant combattant contre les chrétiens, ces deux sortes de miracles exécutés grâce au don d'ubiquité que possède le saint ; multiplication du contenu des plats ; fécondité donnée, ou rendue, aux femmes, par des moyens purement spirituels, bien entendu ; délivrance de gens possédés par les djinns. Tous ces miracles sont du genre le plus commun. Il en est un, cependant qui mérite bien une mention particulière car il est peu banal et témoigne du dévouement de Sîdî Ahmed pour ceux qui se réclamaient de lui. Comme on lui disait, un jour, qu'un de ses serviteurs qu'il appelait son fils ainsi qu'il faisait pour tous ceux dont il était, en effet, le père spirituel, n'était pas le fils de sa chair, il l'avala aussitôt et le rendit par le ventre. L'auteur du *Ribh'* fait suivre le récit de ce miracle du commentaire suivant : « qu'on ne s'arrête pas à cette idée, qui viendrait à l'esprit, qu'une telle chose est impossible, car la puissance éternelle est parfaitement en état de l'accomplir si l'on suppose ou bien que Dieu rapetisse la personne de l'avalé de telle sorte que le ventre de l'avalant peut la contenir ; ou bien que cette personne est fondue au point d'être réduite à

une goutte de sperme qui est avalée, puis ressort, Dieu (gloire lui soit rendue !) restituant ensuite à la personne son état antérieur, en même temps qu'il empêche les yeux des assistants de percevoir le phénomène ; ou bien si on suppose encore que Dieu a employé tout autre procédé occulte qui n'est point connu » (1).

Sîdî Ahmed se faisait d'ailleurs une haute idée des devoirs qui incombent à un guide spirituel (*chîkh*). « Un *chîkh* n'est vraiment tel, disait-il souvent, que s'il est présent aux côtés de son disciple dans trois circonstances : à l'heure de l'agonie pour lui faire prononcer les deux formules de la profession de foi musulmane ; au moment de l'interrogatoire subi dans la tombe (2) afin qu'Allah lui inspire les réponses à faire aux deux anges interrogateurs ; enfin, au jour de l'épreuve terrible du jugement dernier » (3).

On ne s'étonnera donc pas du nombre considérable de disciples qui voulurent s'exercer, sous ce guide sûr, à marcher, avec magnanimité, dans la voie qui conduit à la perfection. On a évalué à 80.000 le nombre des *mou-*

ولا يصغ لما فد يهيجس به الخاطر من الاستحالة اذ القدرة (1) صالحة لذالك باحتمال ان يصغر الله ذات المبتلع حتى يحمسه بطين المبتلع او تذوب ذاته حتى تصير نطبة فتبتلع ثم تخرج فيردها الله سبحانه الى حالها كاول مرة وياخذ الله ابصار الحاضرين عن ذالك فلا يرون ما هنالك او غير ذالك مما لا يطلع عليه من الاسرار.

(2) Lorsqu'un mort a été mis dans sa tombe, deux anges, Monker et Nakir, viennent l'examiner. Ils le font tenir debout et l'interrogent sur l'unité de Dieu et la mission du Prophète. Quel est ton Dieu, ton Prophète, ton culte, lui demandent-ils ? S'ils le trouvent infidèle ils lui font subir de cruels tourments.

ليس الشيخ شيخا حتى يحضر مع تلميذه في ثلاثة مواطن عند النزاع حتى يلفنه الشهادتين وعند السؤال في القبر حتى يلهمه الله لرد الجواب وعند العفوية.

rids (aspirants soufis) qui le reconnurent, de son vivant, comme leur *chikh*, et des serviteurs religieux qui se réclamaient de lui. Sans parler du nombre incalculable de djinns qui lui obéissaient.

Nul n'ignore que les djinns (1) sont des préadamites et constituent une classe d'êtres intermédiaires entre l'homme et l'ange mais inférieurs à l'un et à l'autre. Ils ont été créés du feu et dotés du privilège de pouvoir se rendre invisibles comme de se manifester sous toutes formes d'hommes, d'animaux ou de monstres, à leur gré ou au gré de ceux qui, comme les saints, ont pouvoir sur eux. Sîdî Ahmed avait, bien entendu, des djinns à ses ordres et, en homme pratique, il employait certains d'entre eux à garder les silos qu'il possédait dans les Mesrâta.

Le djinn, laissé à lui-même, est généralement disposé à nuire à l'homme. Il est bien connu, maintenant, que le mauvais œil (*la jettatura*) est dû à un djinn qui accompagne le regard lancé par la personne affligée de ce don néfaste ; et c'est ce djinn qui cause le dommage dont souffre l'être ou l'objet sur lesquels ce regard est tombé. La *jettatore* est donc simplement une personne possédée par un djinn. Certains objets tels qu'une canine de chien ou de hyène, une griffe de lion ou de panthère, protègent celui qui les porte contre les effets du mauvais œil. Mais la salive des saints est mieux qu'un préservatif : elle constitue un remède radical parce qu'elle anéantit le mal à sa source en chassant le djinn qui possède le jettatore. C'est ainsi que Sîdî Ahmed guérit un homme si cruellement affligé du mauvais œil que tous ses enfants périssaient, le père ne pouvant s'observer suffisamment pour ne jamais les regarder.

(1) On trouvera des précisions utiles sur les djinns dans l'ouvrage du *chikh* Bou-Ras intitulé : *تجربة الاخوان في ارهاط وفيات الجان*
Le présent offert aux frères ; exposé des familles et tribus des Djinns.

Le saint cracha dans la bouche de l'infortuné (1) qui, délivré de son djinn par cette opération, conserva les enfants dont Dieu le gratifia par la suite.

Sîdî Ahmed enseignait chaque jour le Coran à mille djinns. Ceci ne le distingue pas des autres saints : ils ont tous eu, comme lui, cette sorte d'auditoire. Mais, fait moins commun, il avait communiqué à un lion l'ouïrd des chadilîa et l'avait même amené à un très haut degré de sainteté. Voici comment le fait se découvrit. « Je me
« trouvais avec Sîdî Ahmed, rapporte un de ses disciples,
« à Ed-Dakhla, près d'El Bat'h'a des Hououâra, lorsque me
« réveillant dans la nuit, j'aperçus un lion qui s'avan-
« çait avec précaution, posant à terre une patte après
« l'autre. J'eus peur pour les chevaux et je me mis à
« crier : mais tous les fak'irs (adeptes) restaient couchés :
« allume le feu ! », me cria le chîkh Ahmed, Je me mis
« à aviver les flammes, les yeux toujours tournés vers le
« chîkh qui s'occupait à dénatter sa barbe dont je consta-
« tai, cette nuit là, qu'elle lui descendait jusqu'à la poi-
« trine (2). Il m'invita à lui remettre ses sandales qu'il
« chaussa, puis il sortit, entra sous ma tente et me dit :
« tu as, sans doute, eu peur du chîkh que tu viens de
« voir ; mais il était simplement venu me trouver pour
« apprendre de moi le *Secret* c'est-à-dire le nom suprême
« de Dieu ». Le chîkh Ahmed, poursuivait l'auteur de
« ce récit, nous disait souvent : « le lion d'Ed-Dakhla est
« votre frère, n'ayez point peur de lui ». Nous ne compre-
« nions pas le sens de ces paroles qui visaient l'évène-
« ment que je viens de rapporter. »

(1) Il faut noter qu'en pareil cas, le saint crache en maintenant les dents serrées en sorte que la salive sort en fine poussière.

(2) C'est le seul détail de la personne physique de Sîdî Ahmed que ses biographes aient pris souci de nous transmettre.

Si les qualités personnelles de Sîdî Ahmed lui attirèrent beaucoup de disciples, la facilité et la douceur des pratiques de la Voie des Châdilîa durent aussi contribuer à faire croître le nombre des fak'îrs qu'il affiliait à cet ordre. Le saint qui disait être arrivé sans peine ni efforts à l'union intime avec Dieu, ne jugeait pas que la pratique des mortifications et des austérités fût nécessaire aux mourids. Un jour qu'on citait devant lui ce mot de Sîdî Bou Medien : « Mon disciple est sans cesse en proie à la « faim au point qu'il devient comme la flûte de roseau. « Il murmure le nom de Dieu avec sa chair et ses os, en « sorte qu'il gargouille comme cette flûte. » — « Eh bien ! « s'écria Sîdî Ahmed, le mien est comme le rustre, il « ne bruit qu'en mastiquant » voulant dire par là : il mange beaucoup (1). Le chîkh Zerrouk' était du même sentiment.

Mettant ses principes en action, Sîdî Ahmed ne se refusait ni les beaux vêtements, ni les riches tapis, ni une table abondante et choisie. Il en fut critiqué. Son biographe As'-S'abbâr' le défend en invoquant le cas de l'Imâm Malek, qui, avec sa conscience scrupuleuse et son esprit de renoncement, n'en laissa pas moins une riche succession comprenant, outre de fortes sommes d'argent, une garde-robe luxueuse et considérable. Sîdî Ahmed aurait pu faire à ses détracteurs la réponse du célèbre prédicateur Ibn Samoun à qui l'on dit un jour : « tu prêches l'austérité, tu professes qu'il faut renoncer aux vanités du monde et, cependant, tu te revêts des plus beaux habits et tu fais une chère on ne peut plus délicieuse. Comment cela se fait-il ? — Toutes les fois, répliqua-t-il, qu'il sera utile à ton avancement dans la voie spirituelle de te revê-

ولما قيل للشيخ سيدي احمد بن يوسف ان ابامدين قال (1)
تلميذي يلزم الجوع حتى يصير كالشبابية فيذكر الله بلحمه وعظمه
فيبدو كالشبابية قال رضى الله عنه تلميذي كالنمض لا يدوى
الابالدى اي ياكل كثيرا .

lir d'habits fins et de te nourrir de mets délicats, fais-le sans scrupule ». Cette réponse est une défaite et non pas un argument péremptoire. L'auteur du *Ribh'* est mieux inspiré quand il fait observer qu'en ne se refusant pas, et en permettant à ses disciples, les douceurs matérielles de la vie, Sîdî Ahmed se conformait simplement à la doctrine des Châdilîa.

Celle-ci se ramène, en dernière analyse, à avoir le cœur plein de Dieu et détaché de tout ce qui n'est pas Lui. Il n'importe qu'on possède ou non une part, forte ou faible, des biens périssables de ce monde. L'essentiel est de ne pas y tenir si on les a et de ne pas les désirer s'ils font défaut ; d'avoir, en un mot, l'esprit de détachement et de pauvreté plus encore que d'être pauvre. Il faut s'abstraire de tout ce qui n'est pas Dieu, ne L'aimer que pour Lui-même sans aucune considération d'intérêt ou de récompense céleste. On est conduit à penser que le châdilî souscrivait à cette parole de Spinoza : « Celui qui aime Dieu parfaitement ne doit pas demander que Dieu l'aime aussi. » Ce complet désintéressement dans le culte rendu à Allah est indiqué comme un point de la doctrine des châdilîa par le chîkh Abdelh'ak'k-el-Mot'harî dans l'élégie qu'il composa pour pleurer Sîdî Ahmed, son maître défunt :

« J'ai entendu le chîkh me dire : « notre doctrine consiste à adorer Dieu en vue de bien faire (1) et sans motifs intéressés ;

« Celui qui pratique la dévotion par crainte des flammes infernales ou par le désir de posséder les houris est comparable à un esclave et à un salarié » (2).

(1) « إحسانا » D'après un hadits du prophète, l'Ih'sân consiste à adorer Dieu comme si on le voyait de ses yeux. Dieu a dit : ان الله ان الله لمع المحسنين (K'oran, 29, 69).

(2) سمعتني فإيلالي ان مذهبنا . ان نعبد الله احسانا بلا علة
من كان يعيد خوف النار او طمعا . في الحور كالعبد والاجير في المثل

Ces vers ne sont qu'une autre formule de la même idée exprimée par le chikh Ahmed-ben-Yousef dans les termes suivants : « Il y a trois sortes de préoccupations : celles des mondains qui ont souci de leurs intérêts temporels ; les préoccupations de ceux qui aspirent à la vie future et songent à leurs intérêts célestes ; celles, enfin, des gnostiques qui ne se préoccupent que de leur Souverain Maître. Celui qui sert le siècle est un captif, celui qui agit en vue des récompenses célestes est un salarié ; mais celui qui sert la Vérité (Dieu), qu'Elle soit glorifiée ! est un prince ! (1) ». C'est là une idée commune à tous les soufis et Rabî'a, la sainte, disait : « O Dieu si je te sers par crainte de l'enfer brûle-moi en enfer : si je te sers dans l'espérance du paradis exclue-moi du paradis. Mais si je t'adore pour toi-même ne me refuse pas la vue de ton éternelle beauté ! »

Dans une lettre qu'il écrivit à l'un de ses disciples, Sîdî Ahmed-ben-Yousef s'exprimait ainsi : « Sache, ô mon frère, qu'il y a autant de voies pour s'élever à Dieu qu'il y a de créatures. Mais la plus noble, la meilleure, la plus proche, la plus auguste et la plus pure est la voie de l'extase qui vous aspire vers Dieu. Voie spirituelle et lumineuse où l'on ne trouve ni brigands ni bandits, ni ravins ni montagnes, ni fleuves ni océans ; en somme, voie sans périls où nulle espèce de mal n'est à redouter » (2).

والهم ثلاثة (هكذا بخط الناسخ) همته ابناء الدنيا دنياهم (1)
وهمته اهل الاخرة اخرتهم وهمته العارفين بالله مولاهم لان خديم
الدنيا اسير وخديم الاخرة اجير وخديم الحق سبحانه امير.
فاعلم يا اخي ان الطرق الى الله على عدد المخلوقات وافضلها (2)
واطيبها وافربها واعلاها وازكاها طريق المجدب * الرباني فانه طريق
روحاني نوراني ليس فيه فطاع ولا لصوص ولا شعوب ولا جبال ولا
انهار ولا بحار وبالجملة فليس فيه خوف ولا افة من الافات .

(Note du Ribh') — المجدب عبارة الخروج عن الخلق الى الخالق (*)
le mot " Djedb " les soufis expriment l'élan par lequel l'âme sort de
l'être créé pour rejoindre le Créateur. — Les Chadilia appellent
leur voie : « La voie du Djedb ».

La voie des Châdilîa est orientée dans un sens absolument contraire à celui de la voie d'Al-R'azâlî. Alors que celle-ci consiste essentiellement à s'imposer des souffrances, des fatigues, des jeûnes, des veilles et autres mortifications, la voie des Châdilîa consiste à recevoir, avec joie et reconnaissance, les grâces de l'Auteur de tout bien sans s'imposer ni peines ni fatigues (1) ! Elle ne demande pas une pénible torture du corps mais un dressage de l'âme ». En somme, dans cette voie les exercices sont tout spirituels et consistent à maintenir l'âme perpétuellement attachée à Dieu, encore bien que les apparences extérieures ne se recouvrent pas du vêtement d'une grande dévotion. Aussi, le mystique qui s'est engagé dans cette voie, jeûne et déjeune, se lève et dort, approche les femmes et s'acquitte de tous les devoirs de la loi civile, et de ceux-là mêmes qui excluent les mortifications physiques » (2).

Est-ce à dire que les Châdilîa condamnent les pratiques de la Voie d'Al-R'azâlî ? Bien loin de là ; ils reconnaissent, au contraire, que ce savant Imâm fut un saint accompli et ils n'hésitent pas à répondre affirmativement à la question de savoir si une personne peut suivre en même temps les deux voies. « Car l'individu peut attacher son cœur à la Vérité (que Sa gloire soit proclamée !) en toutes ses circonstances de repos et de mouvement, tout en se livrant extérieurement aux mortifications et aux

والطريق الشاذلية مدارها على الشكر والجرح بالمنعم من غير (1)
مشقة ولا كلفة والاخرى [الغزالية] مدارها على الرياضة والتعب
والمشقة والسهر والجوع وغير ذلك .

وبالجملته بالرياضة فيها بتعلق القلب بالله عز وجل والدوام (2)
على ذلك وان كان الظاهر غير ملتبس بكبير عبادة ولذا كان صاحبها
يصوم ويعطر ويفوم وينام ويفارب النساء ويأتي بساير وظايف
الشرع التي تضاد رياضة الابدان .

austérités » (1). Et si les Châdilîa préfèrent de beaucoup leur voie plus douce et plus facile, ils ne méconnaissent pas le grand mérite de ces pratiques rigoureuses qui permettent même *aux moines chrétiens et aux docteurs de la loi hébraïque qui s'y livrent, de s'élever de quelques faibles degrés vers l'Être invisible* (2).

Plus encore que le métier de roi, celui de conducteur d'âmes peut être dit grand, noble et délicieux. Sîdî Ahmed définissait par cette similitude, le rôle des saints hommes de Dieu : « Les apôtres peuvent se comparer au soleil, les prophètes à la lune et le commun des saints aux étoiles, Le soleil dispense aux hommes la lumière, la lune leur donne sa clarté et les étoiles les guident » (3).

Les saints, si précieux pour le reste de l'humanité et qui, grâce à la connaissance du *nom suprême* de Dieu, ont acquis un pouvoir surnaturel en même temps qu'une dignité suréminente, peuvent se classer en quatre groupes :

Ceux qui savent être des saints alors que les autres hommes ne leur connaissent pas cette qualité ;

Ceux dont les autres hommes connaissent la qualité alors qu'eux-mêmes s'ignorent et croient faire partie du commun ;

وهل يمكن سلوك الطريقتين لرجل واحد ويجوابه انه يمكن (1)
اذ لاتناسي بينهما فيمكن من الشخص ان يعلق قلبه بالحق
سبحانه في ساير حركاته وسكناته ويفهم ظاهرة في المجاهدات
والرياضات .

فانك قد سمعت ان الرهبان واحبار اليهود لهم رياضات (2)
توصلوا بها الى شيء من الاستدراجات .

الرسول هي المثل شمس النبيون فمر وعامة الاولياء كواكب (3)
فبالشمس يستضون وبالفمر يستنبرون وبالنجوم يهتدون .

Ceux dont la qualité est ignorée d'eux-mêmes et des autres. Dieu les a voulu ainsi parce que les croyants sont les fiancées du Seigneur, de ces fiancées qu'un zèle jaloux cache à la vue de tous ceux qui ne leur tiennent pas par les proches liens du sang ; ils ont enfoui leur être dans l'obscurité, dissimulés à tous sauf ceux à qui voient avec les yeux de l'âme (1).

Enfin ceux dont la sainteté est connue des autres et d'eux-mêmes. C'est dans cette dernière classe qu'il convient de ranger Sîdî Ahmed. Le saint, en effet, connaissait parfaitement sa valeur et se rendait pleine justice.

« J'ai demandé à Dieu trois grâces, disait-il, et Il me les a accordées en une seule et même nuit. Je Lui ai demandé de me faire acquérir sans effort le savoir et Il m'a fait posséder les sciences extérieures (2) et intérieures ; de me faire parvenir au rang des saints et Il m'a élevé à un rang supérieur ; de me faire voir le prophète en songe et je l'ai vu en état de veille. Et par l'effet de la bénédiction de Mahomet (que Dieu le bénisse et lui accorde le salut !) Il m'a ouvert l'accès à des connaissances qu'il n'été donné à nul autre de posséder » (3).

(1) Hujwiri tells us that amongst the saints there are four thousand who are concealed and do not know one another and are not aware of the excellence of their state, being, in all circumstances, hidden from themselves and from mankind. (Nicholson : The Mystics of Islam).

(2) Par *Sciences extérieures*, on entend la science commune à tous les hommes et qui s'obtient par la seule application de l'intelligence sans aucune participation aux doctrines et pratiques du soufisme.

دعوت الله في ثلاثة باعطانيها في ليلة واحدة طلبته ان يرزقني (3)
العلم بغير مشقة باعطاني علم الظاهر والباطن وطلبته ان يبلغني
مبلغ الرجال وبلغني بوفهم وطلبته ان يريني
المصطفى في النوم برأيتني في اليقظة وفتح علي بعلوم ببركته
معهم لم يطع عليها غيري .

« Dieu t'a donné de K'âf à K'âf (1), lui disait, un jour, le grand saint Sîdî Ahmed-ez-Zîtounî ». — « Il m'a donné bien davantage ! » riposta Sîdî Ahmed-ben-Yousef qui ne parut pas autrement pressé de se faire remettre les titres de propriété de ce vaste domaine.

Un jour, dans le cercle de Sîdî Ahmed, un disciple vint à citer comme une preuve de la faveur spéciale dont Sîdî Abdelkader-el-Djîlanî jouissait auprès de Dieu, le mot de ce saint : « *les cieux tiennent dans ma main comme un œuf de colombe* ». — « Par Dieu ! s'écria Sîdî Ahmed, c'est à bon droit que Sîdî Abdelkâder parlait ainsi : il était même fondé à en dire plus encore. Oui, son mérite justifiait ce propos » et Sîdî Ahmed s'étendit sur les mérites de Sîdî Abdelkader. « Mais, poursuivit-il, Dieu, ô mon frère, a fait paraître Sîdî Abdelkader au VI^e siècle (2) à une époque où les hommes étaient vertueux et gens de bien : il n'a eu qu'une faible moisson de grains à faire et il l'a récoltée. Mais moi, je suis venu au X^e siècle (2), le dernier, époque corrompue d'hommes pervers ! » Puis il se mit à réciter ces vers :

« *D'un seul coup je m'élève jusqu'aux sept couches célestes (3) où je plane comme un soleil resplendis-*

(1) K'âf, — Dans la cosmographie mythique des musulmans, K'âf était le nom d'un cercle de montagnes qui entouraient la terre. Ces montagnes habitées par des génies étaient d'émeraude et donnaient, par réflexion, sa couleur au firmament. Pour savoir ce qu'est K'âf dans le folk-hore nord africain, V. Desparmet : *Ethnographie traditionnelle de la Mettidja*, in *Bull. de la Société de Géographie d'Alger*, 1919 p. 33.

(2) De l'hégire.

(3) السبع الطباق On lit dans le Livre révélé :

الم تر و كيف خلق الله سبع سموات طباقا

« Ce qui est vrai, ce qui est seul conforme à la Loi révélée, c'est que les cieux sont en dehors des orbes lesquels s'emboîtent les uns dans les autres comme les tuniques charnues d'un oignon. Les orbes sont donc

« *sant de lumière. Toutes leurs ondes agitées tiennent
« dans ma main telle une goutte, tandis que parmi elles
« je me détermine selon mon libre choix !* » (1)

C'est un point controversé parmi les mystiques de savoir si un homme peut dire de lui-même qu'il est un saint. La discussion est exposée dans le *Bostân* d'As'-S'abbâr' auquel on pourra se reporter. Pour Sîdî Ahmed la question ne faisait pas doute et, comme on vient de le voir, il y répondait par l'affirmative. Il avait, d'ailleurs d'illustres précédents. Sîdî Abdelkader-el-Djîlanî n'a-t-il pas dit ? :

« *En vérité, je suis le Pôle des Pôles de la création. Mon
« autorité et ma dignité me placent au-dessus de tous les
« Pôles !* » (2)

Abou-l-H'asan-ech-Châdîlî, étant en Egypte, s'avancait, monté sur sa mule et précédé d'un héraut qui criait : « veut-on voir le pôle de l'époque ? Qu'on regarde Abou-l-H'asan ! ». Cette pratique du saint qui était un de ses appuis mystiques ne pouvait qu'autoriser Sîdî Ahmed à proclamer sa propre sainteté. Un jour même, il alla plus loin et se qualifia d'apôtre, au rapport du t'âleb Mohammed-el-Mesrâtî dont on a conservé le récit suivant : « je me trouvais un jour chez le chîkh Ahmed ben Yousef
« lorsque celui-ci déclara : « je suis un apôtre ! ». Voilà,
« (me) dis-je, ce qu'entendent les adeptes ; aussi sou-
« tiennent-ils que cet homme est un apôtre ! et, intérieu-
« rement, je le désapprouvai de tenir un tel propos. « Par-

concentriques les uns par rapport aux autres. Les extrémités du Ciel reposent sur le Djebel K'af comme une tente ; les orbes sont sous cette voûte [Bou Ras, *Voyages extraordinaires etc.*, traduction Arnaud, *Revue Africaine*, t. 23, p. 42].

(1) *صعدت الى السبع الطباق في دبعة
وصرت فيهما شمساً وازهر
وامواجهما في قبضة في يدي
كنفطة وانا فيهما مخير
انافطب افطاب الوجود حفيقة . على سائر الافطاب فولي وحرمتي (2)*

« le, mon fils, me dit alors le chikh, exprime ce qui t'est
« venu à la pensée ». Mais je restait muet. « Mon fils, re-
« prit-il, je ne suis pas un apôtre ; nul croit cela de moi. Je
« ne suis que l'instrument dont le Très-Haut se sert pour
« revivifier la voie de ceux qui croient en vérité et en
« esprit, parce que je fais suivre la tradition du prophète
« bon, pitoyable et compatissant. Chasse, chasse, ô mon
« fils ! l'impression sous laquelle est ton esprit. Je ne suis
« qu'un substitut de l'apôtre de Dieu » (1). Ainsi la rec-
tification nécessaire était faite. Mais cette conversation
permet de saisir l'origine de l'accusation portée contre
le saint de s'être présenté à ses adeptes comme un apô-
tre et un prophète.

« L'apôtre de Dieu, disait un jour, Sîdî Ahmed, plus
modestement, est une outre de musc et moi je suis celui
qui recueille une partie du musc qui en suinte » (2). Pro-
pos plus acceptable que le précédent pour de stricts ortho-
doxes. Mais à quel degré de la Connaissance s'était donc
élevé l'homme qui osait dire : « par Dieu ! oui, par Dieu !
si je ne craignais que leurs adorations n'allassent à moi de
préférence à Allah, je leur ferais contempler la Vérité
(Dieu) de leurs yeux ! » (3).

ومن منافيه ما حدث به الطالب سيدي محمد عرف بافيلي (1)
المصراقي قال كنت جالسا عند الشيخ احمد بن يوسف ذات يوم
فقال انا رسول فقلت هذا الذي سمعت البغرا فقالوا انه رسول
فانكرت عليه ذلك في خاطري ثم قال لي فل يا ولدي الذي هجس
في خاطرك فسكت فقال يا ولدي لست برسول ولا يعتفد احد هذ
وانما بي يحيي الله تعالى طريق اهل التحقيق لا تباعي لسنة النبي
الروح الرحيم ازل ما في خاطرك يا ولدي وانما انا نائب
عن رسول الله صعم .

كان رسول الله زني مسك ورشح ذلك المسك فاخذنا نحن من رشحه (2)
والله ثم والله لو لا خبعت ان اعبد من دون الله لاطهرت (3)
لهم الحق عيانا .

*
**

Il ne faudrait pas croire que Sîdî Ahmed n'ait connu que des amis ou des disciples enthousiastes. Une des marques les plus sûres de la supériorité est d'exciter l'envie et le dénigrement. Une cabale de théologiens, d'abord, et de gens de tout état, par la suite, se forma contre lui à Al-K'ala'a et dans la région environnante. De nombreux miracles dont Dieu avait permis qu'il fût l'instrument avaient déjà témoigné de sa sainteté. Mais ces miracles mêmes étaient discutés. Il se trouvera toujours des gens à qui faire application de cette parole divine : « *s'ils voyaient des miracles, ils s'en moqueraient ; il les attribueraient aux effets de la magie* » (K'oran, ch. xxxvii. Les ordres).

Ce fut, vraisemblablement, cette cabale qui faillit empêcher le mariage de Sîdî Ahmed avec une femme d'Al-K'ala'a sur laquelle il avait porté ses vues. On ne saurait expliquer autrement les refus obstinés que faisait le marchand Moh'ammed-Deradjî d'accorder la main de sa fille, Kalîla, au saint homme dont l'alliance ne pouvait que lui être profitable moralement et matériellement. Qu'elle est vraie cette parole du Livre sacré ! « *Il se peut que vous n'aimiez pas quelque chose qui vous soit avantageux.* » (K'oran, II, 213). Ce marchand jura, un jour, avec les serments ordinaires aux fils du péché et aux hommes de perdition, que sa fille ne serait jamais l'épouse du saint. Mais, Mas'oud-el-'Arousî, un des disciples de Sîdî Ahmed, répliqua aussitôt : « Dieu la lui a donnée, dans les cieux, en présence de Djebraïl, de N. S. Mahomet, des quatre Khalifes (1) et des quatre archanges (2) » ! La ferme assurance avec laquelle cette affirmation fut émise impressionna le marchand Moh'ammed. Dieu qui laisse tom-

(1) Abou Becr, Omâr, Otsmân, Ali.

(2) Djebraïl, Mikâïl, Azraïl, Isrâïl.

ber les rayons de Son soleil et de Sa grâce sur ceux qui le méritent le moins ne voulut pas sceller le cœur de ce méchant qui revint à résipiscence et accepta Sîdî Ahmed pour gendre.

On serait surpris de compter des saints parmi les ennemis de Sîdî Ahmed si l'on ne savait que les saints, tout supérieurs qu'ils soient à nous, participent à nos faiblesses humaines et peuvent éprouver le sentiment de l'envie. J'ai vu, a dit Salomon fils de David, que tout travail et toute habileté dans le travail n'est que jalousie de l'homme à l'égard de son prochain (Eccl. ch. 4).

C'est ainsi qu'un homme du nom de Sîdî Ali-n-Nedromî, arrivé à un degré de sainteté assez bien établie pour que des gens crussent profitable de se rendre en visite pieuse auprès de lui et de lui apporter des présents, se permit quelques traits satiriques contre Sîdî Ahmed. Il en fut puni par la privation de l'état spirituel auquel il était parvenu et devint semblable à la pierre du chemin, ignoré de tous. Un autre ayant commis la même faute fut encore plus cruellement châtié. Une infirmité en fit la risée de la canaille : il laissait son urine et ses autres excréments tomber sur ses jambes.

Sîdî Gueddâr, saint d'une autre importance que les deux précédents (1) éprouvait de sérieux doutes sur la sainteté de Sîdî Ahmed. Il s'en ouvrit, un jour, au cadî des Beni-

(1) Ce Sîdî Gueddâr est vraisemblablement un ascendant du saint Gueddâr dont le tombeau est à Seddâr Mîna et qui est tenu en grande vénération chez les Soueïd qu'il excita au massacre des Habra. Il doit tenir de très près, également, au fameux Imâm appelé du nom de sa mère, Haouâ-ben-Moh'ammed Gueddâr-ben-el-Djîlanî-l-Mostar'anemî, auteur de la poésie où il dit, vantant la solitude.

والعافل السعيد في ذا الوقت — من كان جلس بيته ذا صمت
لا يعرف الناس ولا يدرونه — وقد كفاه الله شؤنه

Le sage, l'homme heureux au temps présent, est celui qui reste en sa maison, silencieux, inconnu de tous et ne connaissant personne ; Dieu lui suffisant dans toutes ses affaires

Râched. Mais ce magistrat avait éprouvé personnellement les heureux effets de la *baraka* du saint de Râs-el-Ma. Victime d'extorsions du caïd des Benî-Râched, le cadi s'en était plaint à Sîdî Ahmed qui lança sa malédiction contre le prévaricateur : celui-ci en mourut peu après. Aussi le cadi se contenta-t-il de répondre à Sîdî Gueddâr : « Pour moi, sa sainteté est solidement établie ! » (ثبت)
(عندى ولايتهم)

Mais ce fut parmi les théologiens, « genus irritabile », que le saint trouva ses plus âpres détracteurs. Certains savants d'Al-K'ala'a chez qui la science qui enfle avait pris la place de la science de Dieu, l'accusèrent d'hérésie. Ils critiquèrent certaines pratiques que le chîkh tolérait chez ses disciples, comme de clamer Allah ! Allah ! en formant le cercle pour réciter le dikr et d'invoquer Dieu en chantant et en jouant d'instruments de musique (1).

C'est évidemment aux seuls théologiens musulmans qu'il appartient de décider sur l'orthodoxie de Sîdî Ahmed. On peut observer cependant que, partout, les docteurs de l'Islâm ont déploré l'influence du soufisme et proclamé que les principes fallacieux de cette foi mystique mènent à l'infidélité. En tant que soufi, Sîdî Ahmed tombe sous le coup de cette censure générale. Mais il prêta, en outre, le flanc à des attaques personnelles. L'auteur du *Mirât-ol-Mah'âsin* rapporte que Sîdî Ahmed communiquait le dikr avec une telle facilité et avec une telle insouciance des discriminations nécessaires entre les mourids, qu'un jour

(1) Les sectaires esséniens faisaient suivre leurs repas pris en commun d'hymnes et de danses mystiques pour symboliser les ravissements de l'esprit et les extases. Nous voyons dans la Bible (Samuel I, 10, 5) Samuel dire à Saül : « Après cela, tu arriveras à Grûbea-Elohim où se trouve une garnison de Philistins. En entrant dans la ville, tu rencontreras une troupe de prophètes descendant du haut lieu, précédés du luth et du tambourin, de la flûte et de la harpe, prophétisant eux-mêmes. »

le chikh Abou-'Abdallah-el-Kharroubî lui en fit le reproche : « Vous avez prostitué, lui dit-il, la puissance magique des noms d'Allah en prodiguant, même aux femmes, la connaissance de ces noms ». — « J'ai appelé les gens à Dieu, répliqua Sîdî Ahmed, mais ils ont refusé de venir à Lui ! Aussi me suis-je contenté d'obtenir d'eux qu'ils occupent au moins un de leurs organes (1) à L'invoquer ». Cette réponse satisfit, paraît-il, Sîdî-l-Kharroubî. Il faut convenir, pourtant, qu'en un point au moins, la conduite de Sîdî Ahmed prêtait à suspicion. Les femmes, a dit un théologien chrétien, ont toujours été de grandes faiseuses de prosélytes ; elles sont le plus efficace instrument de propagande et voilà bien des siècles qu'un maître en fait de prédication en donnait la raison lorsqu'il disait aux hérésiarques de son temps : « Adressez-vous aux femmes ; elles reçoivent promptement parce qu'elles sont ignorantes, elles répondent avec facilité parce qu'elles sont légères, elles retiennent pendant longtemps parce qu'elles sont têtues ».

Fait fâcheux et bien propre à donner corps aux accusations d'hérésie lancées contre Sîdî Ahmed, une secte d'hérétiques incontestables, connus sous le nom de « *Sarrâk'a* », parut au Maroc soit du vivant du saint, soit peu d'années après sa mort, et se réclama de lui. D'après l'auteur de la *Douh'a*, certains disciples du chikh Ahmed auraient eu pour lui un attachement si fanatique qu'ils lui auraient attribué la qualité de prophète. Ces hérésiarques auxquels on donnait le nom de « Yousefiâ », se seraient groupés, à l'origine, autour d'un certain Ibn-Abdallah qui aurait été le disciple d'un disciple du maître, et aurait embrassé l'hérésie abad'ite. Les théologiens orthodoxes pressèrent le sultan Al-R'âlib billah (2)

(1) La langue.

(2) Abou-Moh'ammed-'Abdallah-ben-Moh'ammed-ben-Abî-Abdallah-el-K'aim 965-981 hég. (1558-1573 J.-C.).

d'empêcher cette doctrine funeste de s'étendre et tous ces sectaires, qui d'ailleurs appartenaient à la lie de la population, furent mis à mort ou jetés en prison.

Suivant d'autres, les Sarrâk'a, ou les Yousefia, auraient fait leur apparition du vivant même de Sîdî Ahmed qui, instruit de ce que ces hérétiques se réclamaient de lui, les aurait expressément désavoués en ces termes : « Que Dieu inflige la maladie, l'indigence et une mort irrégulière à quiconque dit tenir de moi une doctrine que je n'ai pas professée ! ». (1)

Il est certain que du vivant de Sîdî Ahmed quelques-uns de ses adeptes marocains qui n'étaient peut-être pas des Sarrâk'a, furent persécutés soit par le pouvoir, soit par la population. On le voit, en effet, écrire aux gens du Touât pour les tancer et les menacer parce qu'ils molestaient ses adeptes. De même, on cite de lui une lettre conçue en termes plutôt énigmatiques, adressée au prince régnant alors à Fez, pour le détourner de persécuter les fak'îrs.

Il faut noter encore que Sîdî Ahmed est le patron de certains éléments indigènes restés quelque peu en marge de la société musulmane tels que les Benî-'Adês et les 'Amr, ces gypsies de l'Afrique du Nord. Les 'Amr, à la fin du printemps ou au commencement de l'été, viennent de l'Ouest en pèlerinage au tombeau de Sîdî Ahmed-ben-Yousef. Les hommes, adonnés à l'ivrognerie, font le métier de maquignon. Les femmes gagnent leur vie en mendiant, en tatouant, en disant la bonne aventure et en pratiquant la sorcellerie. Ben-Yousef et Al-Ma'ât'î sont les noms qu'ils donnent le plus volontiers à leurs enfants. Ils jurent toujours par Sîdî Ahmed-ben-Yousef (2).

(1) Cf. *Kitâb-ol-Istik's'a*, III, 23.

(2) Cf. Soualah, *Cours supérieur d'arabe parlé*, p. 148-149, et Doulté, *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*, p. 43-48.

M. Mouliéras a étudié une tribu zénète, les Zekâra (1) qui est nettement anti-musulmane et ne doit qu'à la protection des descendants du grand saint zénète de n'avoir pas été exterminée par les sectateurs de l'Islam. D'après M. Mouliéras, les Zekâra ne font pas le pèlerinage au tombeau de Sîdî Ahmed, mais ils paient une sorte de capitation aux descendants du saint installés dans leur pays. Une tribu sœur des Zekâra, les R'enânema, ferait le pèlerinage à Miliana. Les R'ouatsa qui se disent les descendants du saint, ont les mêmes mœurs et « la même incroyance » que les Zekâra. Sur les bords du Sebou, on relève les Melaïna dont le nom indique qu'ils se rattachent au marabout de Miliana (2). On trouvera dans les « *Zekâra* » de M. Mouliéras, une liste de groupes marocains et sahariens qui, par les mœurs, et probablement, dans la plupart des cas, par la race, se rattachent aux Zekâra. Il semble bien, en effet, que la presque totalité des groupes ethniques qui se réclament ainsi plus ou moins énergiquement de Sîdî Ahmed-ben-Yousef, soit zénète comme le saint lui-même, ou berbère pure, ce qui est extrêmement voisin car, si les zénètes sont, comme certains le pensent, un croisement arabo-berbère, ils sont tout à fait berbères par leur langue et par leurs mœurs. On sait que le saint était zénète, qu'il conversait le plus souvent dans cette langue (3) dont on se servait même à la Cour de Tlemcen (4). Les documents officiels de l'époque, notamment les traités ou projets de traités avec l'Espagne, font, en termes exprès, la distinction que nous ne faisons plus, administrativement, entre les arabes et les zénètes. Est-il trop aventuré de faire cette conjecture que, pour ces

(1) A. Mouliéras, *Une tribu zénète anti-musulmane, Les Zekâra*.

(2) Cf. Salmon, *Les Bdadoua*, in *Archives Marocaines*, II, 358.

(3) *Ribh'*, f° 83 : *واما كونه رضى الله عنه كان يتكلم باللغة الزناتية* :

(4) Cf. R. Basset, *Dictons satiriques*, loc. citat., p. 221.

rameaux épars d'une souche commune et qui, à des degrés divers, ont résisté à la coranisation, Sîdî Ahmed est le guidon de ralliement, le protecteur ici-bas et dans l'autre vie, et, maintenant que les dynasties fameuses des Benî-Merîn et des Benî-Zeiyân ne sont plus, le seul témoignage encore manifeste de la haute valeur de la race ?

★★

En dépit des cabales, la popularité de Sîdî Ahmed n'avait fait que grandir et son renom s'était étendu dans tout le Maghrib. Mais l'heure était proche où le saint allait entrer en conflit avec les grands de la terre. Les puissances temporelles ont toujours marqué de la jalousie et de la méfiance pour ceux dont le pouvoir s'exerce sur les âmes. « Quoi de plus justement suspect aux maîtres de la terre, a-t-on observé, que la pensée unie à la foi, même quand cette pensée et cette foi s'abstiennent de toute révolte dans l'ordre politique ? Mais elles existent... et c'est trop ! ». Le Mirât-ol-Mah'âsin, rapporte qu'Abou-Abdallah-Mohammed-ech-Chîkh, le fondateur de la dynastie des chorfa sa'adiens, était rempli de méfiance à l'égard des confréries religieuses et qu'il les redoutait précisément parce que c'était grâce à leur entremise qu'il était monté sur le trône. L'homme charnel ne peut se persuader qu'il existe des êtres sincèrement détachés de toute ambition terrestre.

Bien qu'il eût acquis une très grande notoriété dans la région, Sîdî Ahmed n'avait pas encore attiré sur sa personne l'attention méfiante de l'émir de Tlemcen. Un propos imprudent échappé à un disciple du saint fut l'origine d'une persécution qui dura presque jusqu'aux derniers temps de la vie de Sîdî Ahmed. « Robba Kalima salabat na'ma ». Souvent un mot imprudent vous dépouille de votre prospérité !

Les habitants d'Oran avertis que le saint arrivait dans leur ville, s'étaient portés en masse à sa rencontre, en dehors de leurs murs. Le gouverneur de la place, lui-même, était sorti avec ses administrés. Cette marque d'égarde de la part d'un officier de l'émir de Tlemcen témoigne bien que Sîdî Ahmed n'avait pas encore eu de difficultés avec cette Cour. L'enthousiasme délirant de la foule qui, pressée autour de l'illustre visiteur, lui prodiquait les marques d'amour et de respect que seul un souverain bien aimé peut inspirer à des sujets fidèles, éveilla dans l'âme du gouverneur un sentiment de malaise. Jamais l'émir Abou-'Abdallah, alors régnant, venant dans son insigne ville d'Oran, n'aurait pu se flatter de recevoir un accueil aussi triomphal. Un disciple de Sîdî Ahmed nommé Sa'ïd A'rab, ne résista pas au plaisir de souligner le succès de son maître et dit au caïd : « Cette souveraineté-ci n'est pas comme celle des juifs ! ». Propos maladroit et insolent qui n'était que trop propre à confirmer le gouverneur dans son impression fâcheuse. Ce caïd dissimula cependant, mais rentré dans sa demeure, il expédia à son prince un courrier porteur d'une dépêche dans laquelle il disait en substance : « Il existe chez les Hoouâra un homme dangereux pour votre pouvoir (1) ».

Sîdî Ahmed qui comptait des amis dans l'entourage du caïd, fut informé de cette lettre et jugea prudent de déguerpir aussitôt, pour rentrer dans sa zâouïa de Râs-el-Ma. Il fit bien, car, peu après son départ, arrivait à Oran une lettre de la Cour donnant au caïd ces instructions d'un laconisme non ambigu : « Arrête cet homme et envoie-nous-le ou bien fais-lui trancher la tête ». Désolé de n'avoir plus sous la main son criminel d'Etat, car, selon les lois de la politique, c'est être criminel que d'inspirer de la crainte, le gouverneur d'Oran transmit, pour exé-

(1) Bou Ras, *Voyages extraordinaires*, traduction Arnaud, *Revue Africaine*, année 1879, p. 136.

cuſion, l'ordre du prince au caïd des Beni-Râched qui, peu ſoucieux de ſ'aliéner ſes adminiſtrés par un attentat aux jours du ſaint, conſeilla à celui-ci de quitter Râs-el-Ma et d'aller ſ'établir en quelque lieu où il ſerait moins à la portée du bras de l'émir.

Sîdî Ahmed trouva le conſeil judicieux. Il réunit donc ſes diſciples, fit appel à tous ſes amis pour lui procurer les bêtes de ſomme néceſſaires au transport de ſes objets mobiliers, et partit, pouſſant devant lui ſes moutons, bœufs, chevaux et mulets. Il avait pris ſa fille 'Aïcha en croupe ſur ſa mule et un de ſes diſciples marchait à ſes côtés tenant ſon étrier. Soudain, comme pour marquer la part que Dieu prenait à l'épreuve infligée à ſon ſerviteur, le trône céleſte (1) oscilla ſur ſa baſe. Mais, ſur le geſte que le ſaint fit en levant la main vers lui, il reprit ſon immobilité première. Combien les volontés divines ſont inſondables pour la débile raïſon humaine ! Dieu qui permettait au ſaint de remettre en ſa place, par un ſimple geſte, le trône céleſte, lui refusait le pouvoir de ſe défendre contre la perſécution d'un petit prince gouvernant paſſagèrement un étroit coin de terre !

Cependant Sîdî Ahmed ne partait pas ſans vengeance. Jetant un dernier regard ſur le ſol qu'il allait quitter, il lança ſa malédiction ſur les Benî-Zeyân : « Ils nous ont ſuſcité des ennuis, ſ'écria-t-il, que Dieu leur en ſuſcite par terre et par mer ! » (2). Dieu ne tarda pas à exaucer cette invocation. A peu de temps de là, les Eſpagnols, venus par mer, ſ'emparaient d'Oran (1509) et les Turcs de Barberouſſe entraînaient à Tlemcen (1517) pour n'en ſortir qu'au bout de quelques mois, après avoir fait

(1) العرش - 'Arch. — C'eſt le ſiège de la majeſté divine placé dans un ciel au-deſſus de tous les autres cieux. On lit dans le livre révélé (chapitre IX, La conversion) : وهو رب العرش العظيم.

(2) شوشوا علينا شوش الله عليهم من البر والبحر (2)

périr sept princes de la famille royale, soixante-dix descendants des Benî-'Abd-el-Ouâd et plus de mille personnes marquantes de la ville.

Cette rude leçon ne suffit pas à éclairer les émirs de Tlemcen. En proie à l'esprit d'imprudence et d'erreur, ils osèrent encore s'attaquer au fils du saint et Sîdî Ahmed lança contre eux, on le verra, une deuxième malédiction dont l'effet fut d'amener la chute et l'anéantissement de leur illustre maison. Telles sont les justes rigueurs du Très Haut. Malheur à ceux qui contristent Ses saints et les âmes innocentes qui Le servent avec simplicité et amour ! Ces méchants Le touchent à la prunelle de l'œil. Comme un ennemi courroucé, Il les poursuit de Sa colère !

On ne peut qu'approximativement indiquer l'époque à laquelle le saint quitta Râs-el-Ma. Oran étant tombée au pouvoir des Espagnols le 18 de mai 1509, c'est avant cette date qu'on doit placer la malédiction du saint : et, comme les biographes nous disent que la prise de Tlemcen par les Turcs suivit également de près cette malédiction, c'est sous le règne de l'émir Abou-'Abdallah Mohammed (1505-1516) qu'aurait eu lieu l'événement qui contraignit le saint à quitter Râs-el-Ma : on pourrait admettre cependant qu'il se produisit antérieurement à 1505, car avant que les Espagnols eussent occupé Mers-el-Kebîr, ladite année, on comprenait couramment les deux places sous le nom d'Oran. Ce serait donc d'abord Mers-el-Kebîr que la malédiction du saint aurait enlevé aux Benî-Zeiyân et, dans ce cas, ce pourrait être sous Abou-'Abdallah-ets-Tsâbtî (1475-1505), et vers la fin du règne de celui-ci, que se serait produite l'hégire de Sîdî Ahmed.

On observera que la malédiction n'atteignait pas que les Benî-Zeiyân. Les habitants d'Oran en souffrirent aussi puisque, par l'effet de la colère du saint, ils se trouvèrent placés sous le joug des infidèles : et, pourtant, Sîdî

Ahmed n'avait rien à reprocher à cette ville qui l'avait accueilli avec honneur et lui avait donné les marques de l'affection la plus vive. Mais le malheur qui frappa les Oranais était la conséquence de la malédiction d'un autre saint, Sîdî-I-Hououâri qui, en termes exprès, voua leur ville à la domination du chrétien (1). Ainsi la sagesse éternelle qui atteint ses fins avec une force irrésistible et dispose toutes choses avec une suavité mystérieuse et admirable, avait, par la prise d'Oran, frappé d'un même coup et fort justement, les Oranais maudits par Sîdî-I-Hououârî et les Benî-Zeiyân maudit par Sîdî Ahmed.

C'est à Illîl (l'Hillil), chez les Ou-R'dou, dits encore Benî-R'dou, dans le territoire des Hououâra, que Sî dî Ahmed avait résolu de fixer sa zâouïa. Ce choix donne à penser que l'autorité de l'émir de Tlemcen ne s'exerçait, alors, qu'imparfaitement en cette région (2). En route, le saint fit la rencontre d'un parti de cavaliers Soueïd qui allaient à la picorée, en quête de quelque bonne occasion de butin. La vue du troupeau que les serviteurs de Sîdî Ahmed poussaient devant eux excita la perverse cupidité des arabes. Mais Dieu, disent les biographes, fit au chîkh la faveur de lui révéler les intentions des Soueïd, avant qu'ils eussent pu les exécuter. Prenant, aussitôt, deux pierres lisses et dures dans sa main et les élevant pour les bien faire voir aux brigands : « regardez ces deux pierres », leur dit-il, et, les servant l'une contre l'autre, il les réduisit en une poussière fine comme de la farine sur laquelle il souffla, la disper-

(1) V. Destaing : *Un saint musulman au XV^e siècle. Journal asiatique*, novembre-décembre 1906 p. 399.

(2) D'après le chîkh Bou Ras (*Voyages extraordinaires et nouvelles agréables*, traduction Arnaud, in *Revue Africaine*, t. 23, p. 121, « le pays de Sirat, les Bo'h'a, les Hououâra étaient tributaires des Soueïd », et les Soueïd, tribu guerrière et puissante, paraissent n'avoir guère redouté à cette époque ni les émirs Zénètes ni les Espagnols.

sant au vent. « Ainsi, affirma-t-il, Dieu traitera ceux qui nourrissent en leurs cœurs, contre moi, de mauvais desseins ! » Profondément impressionnés, les Soueïd descendirent de cheval, embrassèrent la main et le pied du saint et, réenfouchant leurs montures, partirent à la recherche d'une proie moins bien défendue.

À la vérité une communication céleste n'était nullement nécessaire, comme semblent le croire les biographes de Sîdî Ahmed, pour avertir le saint que la rencontre des brigands Soueïd mettait sa propriété en péril : un mortel ordinaire, servi par les seules lumières de la faible raison humaine, aurait eu parfaitement conscience du danger. Le miracle ici, nous paraît consister dans l'extrême facilité avec laquelle ces gens de sac et de corde, disposés, on n'en peut douter, par la grâce divine, se laissèrent persuader de renoncer à un facile et riche butin.

Ils firent bien, au reste, car il aurait pu leur arriver ce qu'il advint à trois fameux coupeurs de routes, H'omros-Sabîd, Al-Adr'am et Otsmân, qui enlevèrent un jour les vaches du douâr de Sîdî Ahmed et celles de quelques disciples de Sîdî 'Abdallah-ben-Ouâd'ih' qui se trouvaient aussi dans ce douar. C'était une année de famine et les vols de ce genre étaient particulièrement fréquents. Accompagné d'un de ses disciples, le saint se précipita sur la trace des brigands mais il n'atteignit qu'Otsmân, les autres voleurs ayant déjà pris une forte avance avec leur butin. « Nous te rendrons tes vaches, dit Otsmân à Sîdî Ahmed, quand il se vit rejoint, mais pour celles des autres, nous les mangerons ». — « Ou vous les rendrez toutes ou vous les mangerez toutes », dit le saint. Dieu avait scellé le cœur d'Otsmân en sorte que nul bon sentiment n'y pouvait pénétrer : il roidit donc son cou et endurcit son cœur au point de ne pas retourner à l'Eternel son Dieu et Sîdî Ahmed dut renoncer à ses vaches. Mais l'arrêt du Très-Haut ne devait pas se faire attendre. A

quelque temps de là, les trois bandits tentèrent une raziâ contre certains bédouins de Mendès (1) qui combattirent énergiquement pour la défense de leurs troupeaux. Al-Adr'amî et H'omr-os-Sabîb furent tués immédiatement. Après l'affaire, Otsmân qui avait survécu, s'entretenait assis avec un de ses compagnons pendant que son étalon paissait à côté de lui, lorsque cet animal vint à se battre avec le cheval d'un autre cavalier. Otsmân craignant que son coursier ne subît quelque dommage, se leva pour séparer les deux animaux ; mais l'étalon abandonnant son adversaire frappa Otsmân au front avec les pieds de devant et le jeta roide mort sur la place. Ainsi furent justement punis les trois bandits qui avaient osé porter une main sacrilège sur les biens du saint homme de Dieu.

Mettez-le à mort, dirent-ils, faites-le périr dans les flammes. Mais Dieu le sauva du feu et son salut fut un signe pour les croyants.

K'oran, ch. XXIX. — *L'araignée.*

La période qui suit l'émigration du saint à Illil est marquée par les événements les plus importants de sa vie : par malheur, la chronologie en est singulièrement confuse. Les biographes musulmans de Sîdî Ahmed ne nous donnent que la date de sa mort : on est donc réduit aux conjectures quant à celles des épreuves douloureuses qui lui furent infligées. L'histoire des émirs de Tlemcen avec qui le saint fut en conflit ne fournit pas de clartés sur ce point, les chroniqueurs arabes non plus que les espa-

(1) Le pays de Mendès se trouve près des bords de la Menasfa, nom que porte, dans sa partie supérieure, l'oued Djedjouïa qui se jette par le sud, dans le Chélif, entre Orléansville et la mer.

gnols, même contemporains ou quasi contemporains, n'étant d'accord entre eux ni sur les noms de ces princes ni sur les dates de leurs règnes (1).

Il est vraisemblable qu'à la suite de son départ forcé de Râs-el-Ma pour Illil, Sîdî Ahmed dut se tenir, avec sa famille, hors des atteintes de l'émîr Abou-Abdallah. Ses biographes, cependant, signalent sa présence en divers endroits ; à Al-Adjrâf-ol-H'omor, dans la plaine du Ché-lif où il reçut la visite du saint Moh'ammed-ben-Abdel-Djebbar-el-Figuîguî (2), à Mazagran et à Christel. Ces deux derniers villages sont bien voisins d'Oran et ce n'est pas sans étonnement qu'on voit le saint venir si près d'une ville qui relevait de l'émîr. On peut présumer que ce fut après la prise de cette place par les espagnols et, par conséquent, après mai 1509, que le saint s'aventura dans cette région.

(1) Dans son « Mémoire sur les tombeaux des Benî-Zeiyan », M. Brosselard fait régner sans interruption de 1505 à 1516, un émir Abou-Abdallah dont Sîdî Ahmed paraît avoir eu à se plaindre. Cependant, on conserve à l'Académie royale d'histoire à Madrid, sous une même reliure, plusieurs lettres adressées aux rois de Castille et d'Aragon par divers princes maures de Grenade et d'Afrique. De ces lettres, il en est deux adressées par des émirs de Tlemcen au roi Ferdinand d'Aragon. L'une datée de l'an 913 de l'hégire (1507) est écrite au nom d'un prince appelé Yah'fa qui prend les titres souverains d'Al-Motaououakil-'al-Allah, Amîr-ol-Moslimîn (Celui qui met sa confiance en Dieu, investi du pouvoir sur les musulmans). L'autre qui est de l'an 917 (1511) émane d'un prince nommé Abou-Abdallah, probablement celui que M. Brosselard place sur le trône à cette époque. Cet Abou-Abdallah pourrait bien être également celui que Sandoval dit être venu en Castille en 1512 et s'être fait tributaire de cette Cour. Ces deux documents originaux permettent de présumer qu'en 1507 et en 1512 deux révolutions de palais se sont produites à Tlemcen : mais on n'a rien de positivement assuré à cet égard. Ce simple fait donne une idée de l'incertitude qui règne sur l'histoire du Maghrib central (province actuelle d'Oran) à cette époque.

(2) Suivant l'auteur du « Collier de Pierres précieuses » (traduction Guin, *Revue Africaine*, tome 35, p. 256) ce serait Sîdî Ali-ben-Abdeldjebbar et non son frère Sîdî Moh'ammed qui aurait fait cette pieuse visite à Sîdî Ahmed.

On ne sait où il se trouvait, lorsqu'au cours d'une de ses absences, la vie de son fils aîné, Ibn-Marzouk'a, chair de sa chair, héritier de ses vertus et de sa *baraka*, fut menacée par l'émir Abou-Abdallah. Les biographes ne nous disent pas où était la famille du chikh à ce moment ni comment elle avait été conduite sous la main de son ennemi. Il demeure, en tous cas, que ce ne fut heureusement qu'une fausse alerte ; grave de conséquences, cependant, pour les Benî-Zeiyân, car le saint, instruit, à son retour, du danger couru par son fils, lança contre ses ennemis cette deuxième malédiction : « Que Dieu les remplace aisément dans leur souveraineté par qui ignore leur langue et fasse régner l'oppression, comme ils la firent régner eux-mêmes, jusqu'au jour du jugement dernier ! » (1). Et, en effet, quelque trente ans après la mort de Sîdî Ahmed, le turc S'âlah' raïs s'emparait définitivement de Tlemcen et, en 1555, le dernier émîr Zeiyânite, Moulay El-H'asan, réfugié à Oran y mourait de la peste. Son fils, devenu chrétien sous le nom de Carlos, passa en Espagne et y termina ses jours sous Philippe II.

L'homme naît pour souffrir comme l'étincelle pour voler (Job, 7) et Dieu ne dispense pas ses élus de cette loi qu'il a voulue commune à tous les mortels. Sîdî Ahmed allait en faire la cruelle expérience. Abou-Abdallah-Moh'ammed avait pris la résolution de se délivrer du saint trop populaire et d'en terminer une bonne fois avec lui. Ayant réussi par des moyens sur lesquels les biographes ne nous renseignent pas, à s'en emparer, il décida de le brûler vif : supplice non seulement cruel, mais encore ignominieux, car le feu, on le sait, fut le châtement que le Très-Haut infligea aux pervers de Sodome.

Ordre fut donné aux Benî-Ournîd, bûcherons qui oc-

ابدل الله ملكهم بغير تعب بمن لا يعرف لغتهم وجعل
الظلم كما ظلموا الى يوم الدين .

cüpent la région comprise entre Tlemcen et Sebdou, d'apporter plus de deux mille charges de bois qui furent entassées en un bûcher immense au lieu dit, alors, 'Aïn-Ouânezouta, et appelé, aujourd'hui, Aïn-Ouânezoufen, situé entre Tlemcen et Al-'Obbâd. Le feu fut mis à cette masse énorme de bois et, bientôt, l'immense brasier dégagea une chaleur telle qu'il fallait se tenir à très grande distance pour n'en être pas incommodé. Alors s'avança le saint, entouré et maintenu par les gardes de l'émir. Fidèles à cette maxime de l'amitié, « H'âfid' 'ala-s'-s'adîk' oua laou fî-l-h'arîk' », (veille sur l'ami fût-il même dans les flammes), Sîdî Youssef-el-'Azîm et Sîdî 'Abdelouâh'id, deux disciples du chîkh, l'accompagnaient et le reconfortaient par leur présence. Cependant, au milieu de la foule sortie de la ville pour assister au supplice, les amis et disciples du Maître, ainsi que toutes les personnes de piété poussaient avec ardeur, vers le Ciel, cette prière : « O Dieu, réduis à néant les conseils de l'émir ! » Le cortège arrivait auprès du brasier. Soudain, Sîdî Ahmed, comme pris d'un saint délire, se mit à balancer son corps à droite et à gauche tout en marchant et, aussitôt, la ville, ses maisons, ses mosquées, et la campagne qui les entoure, furent agitées d'un mouvement semblable. L'effroi fut général et parmi les juifs venus en nombre pour assister au supplice d'un croyant, les rabbins et docteurs de la loi d'Israël pouvaient répéter en toute vérité avec leur Roi-Prophète : « Les nations ont été troublées et les royaumes ont été secoués ! » (1).

Le saint allait être précipité dans les flammes et il semblait que tout fût perdu. Mais la puissance de Dieu n'éclata jamais mieux qu'en cette terrible conjoncture. Devançant leur Maître, les deux disciples se lancèrent dans la fournaise. On s'attendait à les voir volatilisés. Mais, ô mi-

(1) Turbatæ sunt gentes et inclinata sunt regna [Psaume XLV].

racle ! tandis que Sîdî Yousef-el-'Azîm, dansait et frappait dans ses mains en invoquant Dieu au milieu du brasier, Sîdî 'Abdelouâh'id, aussi à l'aise que s'il se trouvait sous sa tente, mangeait du pain et se désaltérait à une source qui venait de sourdre sous le bûcher.

Renouvelant en faveur de Ses serviteurs le miracle qu'il avait permis jadis pour sauver Abraham, Dieu avait *commandé au feu de perdre sa chaleur et au salut de descendre* (1) sur Sîdî Ahmed et ses deux amis. Il ne fut plus question de brûler personne, ce jour-là. Ceux qui avaient vu la grandeur et l'imminence du péril ne pouvaient croire à cette délivrance inespérée et humainement impossible. Mais ce qui est impossible aux hommes est un jeu pour le Très-Haut. Quel roc est assez solide pour résister à la volonté divine ?

Pour témoigner à jamais de cette prodigieuse délivrance, Dieu voulut qu'après les secousses qui avaient agité la ville et déplacé tous ses édifices, ceux-ci ne retrouvassent pas leur assiette primitive. C'est pourquoi les mihrabs des mosquées et des oratoires de la ville ont cessé, depuis lors, d'être exactement orientés vers la Mecque, en sorte que la validité des prières dites devant ces mihrabs fait question pour les théologiens.

A la grande confusion de l'émir, Sîdî Ahmed sortit de l'épreuve plus grand et plus respecté. Le saint aurait pu dire à bon droit comme le poète Al-Ah'ouâs' :

« *Nul coup du sort ne m'atteint que je n'en sorte grandi et que mon prestige ne s'en trouve exalté !* »

Le bûcher était bien, à la vérité, le dernier moyen qu'Abou-'Abdallah aurait dû employer pour se débarrasser du saint homme de Dieu. Sîdî Ahmed jouissait, en effet,

(1) (K'oran, chapitre XXI, Les Prophètes) فلنا يا ناركوني بردا
وسلاما على ابراهيم

ما من مصيبة نكبة امنى بها : الاتعظمنى وترجع شائى (2)

de l'avantageux privilège d'être complètement réfractaire au feu. « Ceux qui verront ceux qui m'ont vu jusqu'à la dixième génération, a-t-il dit, seront à l'épreuve des flammes ». Et ceci doit s'entendre non seulement du feu terrestre ou du feu du ciel, mais encore des flammes infernales.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ce que de nombreux disciples de Sîdî Ahmed ont participé au privilège de leur maître. L'un d'eux, Sîdî Mh'ammed-ech-Cherif, jeta un jour ses haillons dans le feu et s'y jeta lui-même sans que ses vêtements ni sa chair en souffrissent le moins du monde. Un autre disciple, Moh'ammed-ben-Mo'azza-er-Râchidî (1) étant à Tlemcen, pénétra un jour dans un four de boulanger où brûlait un feu ardent et se mit à trier, à loisir, les pains qui y cuisaient en disant : « ce pain est pour les musulmans, cet autre pour les juifs », à l'étonnement admiratif du boulanger qui s'était attendu à voir Ben-Mo'azza carbonisé.

« Si je ne craignais pour toi les importunités de la foule, disait un jour, Sîdî Ahmed au marabout Moh'ammed-el-Houârî qui le tenait entre ses jambes pour lui raser la tête, je dirais, ma foi, que tous ceux qui auront été tenus de la sorte dans ton giron, seront, ainsi que leurs vêtements, à l'épreuve des flammes ».

Il est universellement connu d'autre part que quiconque aura pénétré sous la coupole qui abrite la dépouille mortelle de Sîdî Ahmed, sera sauvé du feu infernal au jour de la Résurrection.

La coupole elle-même, sa charpente et toutes les constructions attenantes à cet édifice sont incombustibles. On en eut une preuve bien frappante lorsque le gros anneau

(1) Peut-être ce saint personnage est-il le même que le père d'As' S'abbâr' l'auteur du *Bostân-ol-Ashâr*, biographie du chikh Ahmed ben Yousef.

d'argent qui servait de marteau ornemental à la porte de la K'oubba, fut dérobé et porté à des orfèvres chrétiens. Ceux-ci s'efforcèrent en vain de le fondre et, désespérant d'y réussir, l'envoyèrent en France à des confrères qui épuisèrent également toutes les ressources de leur art sans être plus heureux. Frappés d'une crainte superstitieuse, redoutant qu'un charme magique et néfaste ne fût attaché à cet objet, les orfèvres français se livrèrent à d'actives recherches pour en découvrir la provenance. Instruits enfin qu'il avait été enlevé au sanctuaire de Sîdî Ahmed-ben-Yousef, ils le restituèrent aux descendant du chîkh. Cet anneau qui, depuis le vol, a été remplacé par un autre anneau en cuivre, est actuellement entre les mains de l'oukîl (administrateur) du monument.

Il n'est peut-être pas hors de propos de donner ici un conseil pratique aux visiteurs du sanctuaire. On doit bien se garder de pénétrer sous la coupole avec un objet qu'on se proposerait de soumettre par la suite à l'action du feu. Un homme des environs en fit la fâcheuse expérience un jour qu'il était venu à Miliana dans le dessein d'y faire réparer un soc de charrue. Il était entré dans la k'oubba du saint avec cet outil qu'il garda près de lui tout en faisant ses dévotions auprès de la tombe. Mais quand il se fut, ensuite, rendu chez le forgeron avec cette pièce de fer, celle-ci refusa obstinément de rougir sous l'action du feu et ne put être réparée.

On ne saurait préciser à quelle date l'émir de Tlemcen fit la vaine tentative de brûler Sîdî Ahmed. Les biographes nous disent que ce prince s'appelait Abou-Abdallah Tsâbit. On pencherait à croire qu'il ne s'agit pas de l'Éts-Tsâbtî qui régna de 1475 à 1505, mais plutôt de l'Abou-Abdallah qui occupa le trône de 1505 à 1516. Il paraît certain, d'autre part, qu'à l'époque où eut lieu cet événement mémorable (si tant est que la légende recouvre ici une part de vérité) le saint n'avait pas encore fixé sa

résidence à Tlemcen et qu'il dut y avoir été, soit amené sur l'ordre de l'émir, soit pris s'y trouvant de passage

C'est dans des conditions semblables qu'il eut à souffrir, par la suite, un emprisonnement sous Bou-H'ammou (1516-1528). Sîdî Ahmed se trouvait à Tlemcen, nous ignorons dans quelles conditions, et il est vraisemblable que sa présence dans la ville ne put être tenue assez secrète et causa quelque agitation. Bou-H'ammou jugea donc prudent de s'assurer de la personne du chîkh. Le miracle par lequel Dieu avait sauvé Son serviteur du bûcher préparé par un précédent émir, devait être encore dans toutes les mémoires. Le déplacement des mihrabs de toutes les mosquées, qui le rappelait chaque jour aux croyants à l'occasion des cinq prières d'obligation, était comme une perpétuelle attestation de la sainteté de Sîdî Ahmed. Cependant l'émir Bou-H'ammou voulut la mettre, une fois encore, à l'épreuve. Il fit présenter au chîkh un copieux couscous que couronnaient deux poules rôties, l'une égoragée selon le rite, l'autre morte de sa belle mort. Le saint n'hésita pas une seconde : « Celle-ci est licite, dit-il en désignant celle qui avait été sacrifiée rituellement ; l'autre est impure et interdite » ! (1). L'épreuve ne parut pas concluante à l'émir qui résolut de faire périr son prisonnier et l'expérience du passé l'ayant convaincu qu'il y réussirait mieux par la décollation que par le bûcher, il dépêcha le bourreau à Sîdî Ahmed dans sa prison. Mais, par un effet de la puissance de Dieu, Sîdî Ahmed, bien que réellement présent dans sa cellule, fut rendu invisible aux

(1) Ce miracle rappelle l'histoire merveilleuse des deux hosties présentées à Jeanne d'Arc : « A Poitiers, comme elle se préparait à recevoir la communion, le prêtre avait une hostie consacrée et une autre qui ne l'était pas : il voulut lui donner celle qui n'était pas consacrée ; elle la prit dans sa main et dit au prêtre que cette hostie n'était pas le corps du Christ rédempteur mais que ce corps était dans l'hostie que le prêtre avait mise dans le corporal ». (A. France, *Vie de Jeanne d'Arc*, I, p. 250).

yeux du bourreau qui vint aviser son prince de la disparition du prisonnier. Renvoyé encore, deux fois successives, pour exécuter sa mission, il revint, chaque fois, faire le même rapport si bien que Bou-H'ammou se rendit, en personne, à la prison. Mais le saint demeura invisible pour lui comme pour le bourreau et jouit, en spectateur amusé, de la surprise et de l'embarras de son persécuteur (1).

Cette fois Bou-H'ammou comprit qu'il s'attaquait à un véritable homme de Dieu : il fit annoncer à Sîdî Ahmed que la liberté lui était rendue et qu'il pouvait quitter sa prison. « Va dire à ton maître répondit le saint à l'envoyé, que c'est Dieu qui m'a emprisonné ici et que je n'en sortirai pas que vous ne soyez vous-mêmes tous partis ! ». Et à quelque temps de là, en effet, l'émir Mas'oudî (2) frère (?) et compétiteur de Bou-H'ammou fit son entrée dans la ville à la tête de quelques gens de guerre, et en chassa son frère qui s'enfuit à Oran. A la faveur de la confusion générale qui accompagna cette révolution

(1) L'hagiographie chrétienne connaît des faits semblables. On sait que Sainte Catherine avait le pouvoir de rendre les prisonniers invisibles à leurs gardiens. Dans le cas de Sîdî Ahmed, l'invisibilité dut être obtenue grâce à l'effet magique du nom suprême de Dieu.

(2) Que d'autres chroniqueurs appellent Abou-Serh'an-el-Mas'oudî. Une épitaphe relevée par Brosselard (*Mém. épig. sur les tombeaux des Beni-Zeyan*, p. 133) nous fait connaître un Abou-Serh'an-el-Mes'oud, fils de l'émir Abou-l'Abbâs-Ahmed dépossédé par Al-Motaououakil-al-Allah et mort en 1462. Si le Mas'oud de l'épitaphe et le Mas'oudî du chroniqueur sont un même personnage, il ne serait pas le frère de Bou-H'ammou mais un prétendant appartenant à la branche collatérale renversée en 1462 par Al-Motaououakil. On voit, une fois de plus, combien est obscure l'histoire des Beni-Zeyân pendant toute cette période. D'après le chikh Bou Ras (*Voir Voyages extraordinaires*, traduction Arnaud, *Revue Africaine*, t. 25, p. 470) un El Mas'oud, de la famille des rois de Tlemcen, aurait ourdi une conspiration contre Aroudj quand ce dernier était maître de Tlemcen et l'aurait chassé une première fois de la ville pendant un court espace de temps et c'est après être rentré, de haute lutte, dans Tlemcen, que Aroudj raïs aurait procédé aux massacres qui lui furent reprochés. Par ailleurs, le chikh Bou Ras semble confondre El Mas'oud et Bou H'ammou.

de palais, Sîdî Ahmed sortit de sa prison sans rencontrer d'opposition de quiconque et sans avoir été mis en liberté par personne.

Si le fait de l'emprisonnement, dépouillé de la légende qui l'agrémente, est réel, il doit se placer tout à fait au début du règne de Bou-H'ammou. On sait, en effet que cet émir, chassé de son trône au début de 1517, y remonta en 1518 avec le concours des espagnols et se maintint au pouvoir dans sa capitale jusqu'à sa mort en 1528. D'autre part, as'-S'abbâr' nous signale la présence de Sîdî Ahmed dans les Houâra au moment où Barberousse marchait sur Tlemcen, c'est-à-dire au début de 1517

La captivité du chîkh avait été considérablement adoucie par les témoignages d'intérêt que lui donnait, entre autres personnages de marque, Sîdî Gâd-ben-Merzouk'a, alors influent à la Cour (1). Sîdî Gâd vint trouver Sîdî Ahmed dans sa prison pour l'encourager et lui promettre ses bons offices auprès du prince. « Inutile, lui répondit Sîdî Ahmed, je sors de prison cette nuit même pour célébrer mes noces ». — « En vérité ? » s'écria Sîdî Gâd, sans paraître d'ailleurs autrement surpris de la confiance : mais s'il en est ainsi, j'ai une fille à Mascara, je vous la donne pour épouse ». — « Accepté ! » répondit Sîdî Ahmed. Et il se fit écrire, séance tenante, l'acte en bonne et due forme par lequel Sîdî Gâd lui donnait en mariage sa fille 'Aïcha, et remettre une lettre adressée à la famille de la future épouse pour que celle-ci fût livrée, sans difficultés, au mari que son père lui avait choisi. La nuit venue, Dieu, par une faveur qu'il accorde fréquemment à ses saints, « roula la terre » sous Sîdî Ahmed qui arrivé ainsi en quelques instants à Mascara, s'y maria, consumma immédiatement le mariage et rentra, par le même procédé rapi-

(1) M. R. Basset (*Dictons satiriques, loc. cit. p. 222*) pense que ce personnage appartenait à la famille des Merzouk' véritable dynastie de savants, fort influents à Tlemcen.

de, dans sa prison, à l'aube du jour suivant. De cette union serait issu, au dire d'as'-S'abbâr' à qui l'on doit ces détails, Moh'ammed-ben-Marzouk'a, souche des Mazârik'a dont une branche est fixée dans l'ouâdî-l-H'amoul de la région de Médéa.

Mais l'auteur du *Ribh'* fait deux objections à ce récit d'as'-Sabbâr. D'abord, la femme avec qui le saint contracta mariage à Mascara, serait sa première épouse, la dame Settî, fille de Sîdî 'Amor-et-Trârî. Ensuite l'émir Bou-H'ammou était beaucoup trop absorbé par sa lutte contre le parent qui lui disputait le trône pour que Sîdî Gâd ait pu songer à l'occuper de la situation de Sîdî Ahmed. Ces deux objections ne paraissent pas irréfutables. D'une part, le chîkh peut très bien avoir épousé, à deux dates différentes, deux femmes originaires de Mascara, et, d'autre part, Sîdî Ahmed dont la popularité avait inquiété les deux précédents souverains, était de par son importance et de par les motifs mêmes qui le faisaient détenir, un prisonnier d'Etat. Son affaire était donc, au premier chef, une de celles qui devaient occuper l'émir.

Par contre, il est difficile d'admettre que Moh'ammed-ben-Marzouk'a ait été réellement le fruit de l'union consommée sous le règne de Bou-H'ammou, dans les conditions miraculeuses que l'on sait. L'auteur du *Ribh'* nous affirme que ce fut en arrivant au pouvoir qu'Abou-'Abdallah voulut faire mettre à mort Ben-Marzouk'a. Celui-ci était donc né en 1505, date de l'intronisation de ce prince. Il est vrai qu'as'-Sabbâr, ne donne pas le nom de l'émir qui tenta de faire périr le fils aîné du chîkh. Mais, même si l'idée de ce crime doit être attribuée à Bou-H'ammou, ce ne peut être de l'union avec 'Aïchabent-Sîdî Gâd, consommée en 1516, que naquit Ben-Marzouk'a, car alors, celui-ci n'aurait eu que huit ans à la mort de son père survenue en 1524 ; et comme Sîdî Ahmed lui a transmis directement la tarbîa des mourids et

Le talk'in du dikr, il faut admettre qu'en 1524, Ben-Marzouk'a était arrivé ou très près d'arriver à l'âge d'homme ce qui le fait naître bien avant 1516.

On peut donc conjecturer ou bien que, contrairement au récit d'as'-S'abbâr', la dame 'Aïcha aurait été épousée plusieurs années avant l'emprisonnement de Sîdî Ahmed, ou bien que, si elle fut épousée sous le règne de Bou-H'ammou, le saint aurait eu son fils d'une autre femme, fille également de Sîdî Gâd-ben-Marzouk'a, épousée avant 'Aïcha. Ceci donnerait la raison de l'intérêt pris par Sîdî Gâd au sort de Sîdî Ahmed qui aurait été, déjà, non seulement son ami, mais encore son gendre. Notons, enfin, que MM. Delphin et Guin qui ont recueilli des traditions orales sur Sîdî Ahmed-ben-Yousef, semblent croire que Ben-Marzouk'a n'était que son fils adoptif. Le chîkh... « fit porter par son disciple Ben-Chaa ses dernières instructions à Ben Merzouk'a *qu'il regardait comme son fils* » (Delphin et Guin, Notes sur la poésie et la métrique arabe dans le Maghreb algérien).

**

Rendu à la liberté, mais encore plus animé, par des griefs nouveaux, contre la famille princière des Benî-Zeiyan, Sîdî Ahmed-ben-Yousef paraît avoir quitté Tlemcen sans retard et s'être rendu dans le pays des Houâra où on le retrouve au début de 1517. C'était le moment où allait paraître dans le Maghrib central, Barberousse, l'homme que Dieu, par un dessein exprès, on n'en saurait douter, avait suscité comme un instrument de Sa colère et comme un exécuteur de la vengeance du saint. On peut inférer des textes que nous possédons, que l'entente de Sîdî Ahmed et de sa famille avec les Turcs, date de cette époque.

Une tradition rapportée par as'-S'abbâr' et reproduite par l'auteur du *Ribh'*, fait remonter à une époque antérieure à la prise du Peñon d'Alger, les premières relations de Barberousse et du saint. Un jour que ce dernier se trouvait à Christel, le corsaire turc serait venu jeter l'ancre à ce mouillage et aurait fait une visite à Sîdî Ahmed qui aurait donné une preuve de son caractère surnaturel en parlant à Barberousse des projets formés par ce corsaire et tenus par lui rigoureusement secrets. Le chîkh aurait, en outre, assuré son visiteur de sa protection et invoqué Dieu en sa faveur.

Il n'est pas matériellement impossible qu'une telle entrevue ait eu lieu, car, de 1505 à 1510, Barberousse fit de fréquentes et longues croisières sur les côtes d'Espagne, de l'embouchure du Guadalquivir au golfe du Lion. Et Christel qui ne se trouve qu'à 115 milles environ, du cap de Palos, est un mouillage où Barberousse a pu trouver commode de venir relâcher en été, alors que le vent d'est régnant produit dans les baies de la côte, Arzew ou Mers-el-Kebîr, un ressac fatigant pour des navires de faible tonnage. Il dut faire une telle relâche avant 1505 et 1509, dates des prises de Mers-el-Kebir et d'Oran par les Espagnols. Mais la précision même des prédictions faites alors à Barberousse par le saint donne à penser qu'on les lui a attribuées après que les événements étaient accomplis et connus, et rend quelque peu suspecte la réalité même de l'entrevue.

En outre, lorsqu'au printemps de 1517 on craignit dans les Houâra que Barberousse passât par ce canton en marchant sur Tlemcen, une grande agitation régna dans la région, les habitants appréhendant le passage de ces gens de guerre dont la brutalité était déjà connue. Les disciples du saint furent eux-mêmes terrifiés et Sîdî Ahmed dut, pour les rassurer, leur affirmer que les Turcs « n'étaient rien et qu'ils fondraient à sa vue comme le sel

fond dans l'eau ». Si le saint s'était à l'avance acquis l'amitié de Barberousse, surtout aussi publiquement que lors de l'entrevue de Christel, ses disciples n'auraient pas ressenti une telle crainte du chef turc le sachant en termes très amicaux avec leur maître.

Enfin as'-Sabbâr' et l'auteur du *Ribh'* rapportent que lorsque Barberousse se fut solidement établi à Alger il envoya à Sîdî Ahmed de riches présents comme un officier de la couronne en fait à son souverain et que le chîkh lui fit parvenir en retour sa bénédiction (1). Or. c'est au début du printemps de 1517 que Barberousse et ses turcs sont définitivement maîtres d'Alger après avoir étouffé la conspiration des Algériens. Il est donc presumable, jusqu'à la production de documents nouveaux, que c'est à cette année 1517 qu'il faut fixer la date de l'entente de Sîdî Ahmed avec le turc.

On ne sait trop sous quelles formes l'activité et l'influence du chîkh s'exercèrent en faveur de son nouvel ami. Il est probable qu'il ne se borna pas au secours puissant, à la vérité, mais purement spirituel de ses prières et de sa bénédiction. La forte pension que les turcs lui payaient, sans qu'il leur en coûtât trop car elle était prélevée sur la capitation qu'ils percevaient sur les juifs, dut rétribuer un concours plus matériel ; renseignements sur les lieux, sur l'état d'esprit des habitants, conseils diplomatiques et autres services précieux à l'aide desquels des envahisseurs étrangers peuvent quoique réduits en nombre, se maintenir et dominer chez l'envahi. Il est permis de conjecturer que si les turcs entrèrent aisé

(1) L'auteur du *Ribh'* attribue à Kheir-ed-Dîn cet envoi de cadeaux. Mais comme il attribue constamment à Kheir-ed-Dîn tout ce qu'a fait l'aîné des Barberousse et que, d'autre part, celui-ci vivait au moment où le présent a été fait puisqu'on nous dit qu'il l'a porté lui-même, on peut bien admettre que c'est Barberousse l'aîné qui a fait ces présents au moment où il passa chez les Houâra.

ment dans Al-K'ala'a et que si Ish'ak' et le capitaine Iskender purent y soutenir contre Bou-H'ammou et ses auxiliaires espagnols le long siège qui, commencé à la fin de 1517, ne se termina qu'au milieu de 1518, ils le durent en grande partie à la bonne volonté des habitants de la ville gagnés au parti turc par l'influence puissante du chikh ! Mais on aimerait à posséder quelques détails certains et précis sur l'activité politique de Sîdî Ahmed pendant cette période, si importante, de l'histoire locale.

La tradition prétend que l'alliance entre Sîdî Ahmed et les turcs aurait été conclue sur un pied de parfaite égalité. Le saint aurait expressément stipulé que la juridiction du turc ne s'étendrait ni sur le chikh lui-même, ni sur sa postérité, ni sur ceux qui se réclameraient de lui et de sa descendance (1).

Si le saint avait réellement mis son concours à une telle condition, il dut, très peu de temps après, concevoir de terribles doutes sur la fidélité avec laquelle elle serait exécutée, quand il vit Barberousse entré dans Tlemcen, mettre à mort ceux qui l'avaient appelé comme ami et comme allié et lui avaient ouvert les portes de la ville. Quoi qu'il en soit, l'alliance entre les turcs et la descendance du saint paraît avoir duré jusqu'à la conquête française. Après la mort du chikh Ahmed, son fils et successeur Ben-Marzouk'a vint à Alger rendre visite à Kheir-ed-Dîn qui l'accueillit avec distinction, lui fit un riche présent en espèces et lui assura un subside annuel à la charge d'équiper et de conduire aux deux villes saintes la caravane de pèlerins qui chaque année y apportait le présent de la Régence d'Alger. Ce subside passa aux descendants de Ben-Marzouk'a et, finalement à ceux d'entre eux qui se sont fixés à Ouâdî-l-H'amoul. Au rapport de l'auteur du

ان حكمك لايجري علينا ولا على نسلنا ولا على من (1)
تعلق بنا ونسلنا.

Ribh', ces Mazârik'a possèderaient un tambour placé sur une estrade élevée, et qui à l'époque du pèlerinage, tombe de lui-même sur le sol en contre-bas, en faisant entendre un sourd grondement. Ce bruit avertit que le temps est venu de se préparer au saint voyage au H'idjâz.

Au commencement du XIX^e siècle, Hussein, dernier dey d'Alger, faisait épouser à Miliana par Moh'ammed, fils aîné d'Omar Pacha assassiné en 1818, une descendante du saint.

Sîdî Ahmed entra-t-il dans Tlemcen avec Barberousse ? Fut-il assiégé avec lui dans le méchouar par les tlemcéniens soulevés ? On n'a, sur ces deux points, aucune certitude. Le fait n'est pas invraisemblable. Quoi qu'il en soit il semble que Sîdî Ahmed ait fait sa paix particulière avec Bou-H'ammou rétabli sur le trône quand Barberousse eut terminé sa carrière aventureuse sous les coups de pique du vaillant alferéz Garcia de Tineo (1). D'après l'auteur du *Ribh'*, en effet, le saint passa les dernières années de sa vie à Tlemcen et y resta assez longtemps. On ignore comment il occupa ce laps de six années qui précèdent sa mort. Resta-t-il, de son propre gré, dans la capitale de Bou-H'ammou ? S'y trouvait-il complètement libre de ses mouvements ou bien ne jouissait-il que d'une liberté surveillée ? Ce sont là des questions auxquelles on ne peut, actuellement, répondre avec assurance.

(1) « On rapporte qu'Aroudj était à peine installé à Tlemcen que la population se soulevait contre sa tyrannie, le chassait de la ville, puis, dans l'effroi de son retour au milieu d'eux, courait tout alarmée implorer le secours de l'ami de Dieu Ibn Mellouka (?). Celui-ci fit appel à la colère de Dieu et il paraît que c'est à la suite de cette invocation qu'Aroudj périt dans le Djebel Ournid. Nous n'affirmons pas l'authenticité de ce récit ». (Bou Ras, *Voyages extraordinaires, etc.*, traduction Arnaud in *Revue Africaine*, t. 25, p. 470). — Voici donc une circonstance où un saint bien peu connu et, pourrait-on dire, subalterne, a été un intercesseur plus puissant que Sidi Ahmed auprès de Dieu lassé, sans doute, des cruautés d'Aroudj Raïs.

On rapporte que deux ans avant sa mort, le chikh réunissait ses femmes à Tlemcen. Qu'il les ait laissées jusqu'alors dispersées permet d'induire qu'il avait conservé des intérêts ailleurs que dans cette ville. L'année suivante, celle qui précéda sa fin, il convoqua également à Tlemcen ses disciples et leur donna les instructions convenables aux besoins de chacun d'eux. Enfin, trois mois avant le jour que Dieu lui avait assigné comme le terme de sa vie mortelle, il régla ses comptes d'intérêt avec ses épouses, puis il dit à ses disciples : « Je vais partir pour une ville lointaine. Je laisse Moh'ammed-ben-Marzouk'a pour me remplacer : c'est à lui que reviendront l'autorité et le commandement qui passeront après lui à sa descendance ». Puis il désigna nommément trois de ses disciples pour procéder aux lotions funéraires et à la mise en terre de son cadavre quand le moment en serait venu.

Ces mesures prises et ces instructions données, le saint sortit de Tlemcen et partit vers l'est. A es-Sah'ârî, près de Mina, le cheval qui le portait mourut. Le chikh poursuivit sa route monté sur une mule et vint faire la dernière étape de sa carrière terrestre à Berâz (Krerba de la carte) (1). Après avoir confié à son disciple Ali-l-Mot'eharî un papier sur lequel il avait couché par écrit, pour Ben-Marzouk'a, les instructions relatives à la direction et aux disciplines de ses fak'îrs, le saint consentit à exhiler son âme entre les mains d'Azrail, l'ange de la mort, s afar 931 = 18 novembre-27 décembre 1524).

Ainsi que l'exigeaient ses dernières volontés, son cadavre fut chargé sur sa mule et l'animal fut laissé à lui-même pour marcher jusqu'où l'arrêt éternel de Dieu l'aurait décidé (2). La mule fit une première halte en un lieu

(1) C'est le lieu indiqué par l'auteur du *Ribh'*. Une tradition recueillie par MM. Delphin et Guin nomment ce lieu Bou K'elli (Delphin et Guin, *op. cit.* p. 72).

(2) Même légende pour le saint chrétien Ronan qui mourut auprès

qui porte encore aujourd'hui le nom de « Halte de la mule » منزلة البغلة. Déjà, on se mettait en devoir de prendre le corps du saint pour l'enterrer à cette place, quand l'animal se releva tout à coup, reprit sa route, entra dans Miliana et vint faire sa halte définitive sur un emplacement où se déposaient les ordures de la ville.

C'est là que Sîdî Ahmed fut enseveli. Ainsi se vérifiait une prédiction du chîkh Zerrouk' (1). « Où serai-je enterré après ma mort ? » lui demandait un jour Sîdî Ahmed ». — « Sur quelque tas d'immondices, ô Ahmed ! », répondit le maître. Mais sur ce lieu jadis impur, coule, aujourd'hui, la véritable fontaine des grâces qui ont pour effet le bien surnaturel de l'âme et le soulagement de l'esprit et du corps.

*
**

فيل الجنة في الدنيا في زيارة الصالحين

Visiter les saints c'est jouir du paradis sur la terre. — *Dicton.*

De la Moulouya à Tunis, il n'est peut-être pas de sanctuaire qui soit plus visité par les gens de grand et de petit état que la K'oubba de Sîdî Ahmed à Miliana. Bien qu'il y dorme du sommeil éternel, le saint reste ce qu'il fut de son vivant, la providence du pauvre, le consola-

de l'endroit où s'élève aujourd'hui Saint-Brieuc. Les comtes de Rennes, de Vannes, et de Cornouailles se disputèrent son corps. Pour trancher le différend on mit le cadavre sur un char que traînèrent librement deux bœufs blancs. Ils l'amènèrent à l'ermitage de Vevet où on l'enterra au lieu actuel de Locronan.

(1) *Ribh' et Bostân.* M. R. Basset place dans la bouche de Sîdî Smian, ancêtre d'une tribu des Beni-Menacer, la prédiction de Zerrouk'.

teur de l'affligé, le salut de l'infirmes et l'appui de tous ceux qui ont quelque secours spirituel ou matériel à demander. En vérité, qu'il dit bien le poète Abou-Mah'foud'-el-Karkhî !

*« Pour qui vécut dans la crainte de Dieu mourir n'est
« en réalité que vivre d'une vie qui ne passe pas. Il est
« des morts qui demeurent vivants parmi les hom-
« mes ! » (1)*

La sépulture de la mule est placée dans le voisinage de celle du maître. Là se trouve une petite lucarne vers laquelle se dirige celui que la fièvre mine. Le malade passe, par cette lucarne, sa main dans laquelle il a mis un peu d'orge qu'il laisse en cet endroit, à la suite de quoi, Dieu voulant, il recouvre la santé. Ce procédé, maintes fois éprouvé, est d'un effet certain.

Certains théologiens d'une orthodoxie sévère condamnent comme une innovation hérétique la visite aux tombeaux des saints (2). S'ils entendent simplement blâmer quelques pratiques de la foule ignorante, on demeurera d'accord avec eux. On l'a dit fort justement, « dans tous les temps et dans tous les pays, le peuple n'a jamais bien su de sa religion que ce que les honnêtes gens voudraient pouvoir en retrancher ». Mais si ces critiques entendent condamner le principe même des visites pieuses aux tombeaux des saints, ils se mettent en contradiction formelle avec le prophète. On sait qu'à Médine, Mahomet rendait visite aux morts ensevelis dans le cimetière d'Al-Bak'î et les saluait en disant : « Salut à vous !

موت التفي حياة لانعاد لها — فد مات قوم وهم في الناس احياء (1)

(2) Certains soufis ne voient aucune utilité à ces visites. 'Ala-d-Dîn-'At't'âr disait au rapport de son biographe : « Il est plus raisonnable, il est meilleur de demeurer auprès de Dieu, qu'auprès de Ses créatures ». Et il citait souvent ce vers : « Jusques à quand irez-vous prier Dieu, aux tombes des saints ? Occupez-vous donc aux mêmes œuvres qu'eux et vous serez sauvés ! ».

« O croyants qui habitez cette demeure. Nous vous rejoindrons, s'il plaît à Dieu ! » D'après un h'adîts transmis par 'Aïcha, l'apôtre a dit aussi : « Nul ne visitera la tombe de son frère en l'Islam et ne se tiendra auprès d'elle, que le défunt ne reste en la compagnie de son visiteur jusqu'au moment où celui-ci se lèvera pour partir ». Si de telles visites étaient considérées comme louables par le prophète quand elles sont faites à des morts ordinaires, comment ne le seraient-elles pas davantage encore quand faites à des saints que Dieu a marqués de Son signe ? Il faut évidemment, se garder de donner dans les pratiques erronées des chrétiens et s'abstenir de palper, d'embrasser les tombes et de se frotter contre elles. Et si l'on voit quelque visiteur ignorant commettre un acte de ce genre, aucun souci de respect humain ne doit empêcher de l'en reprendre avec douceur et ménagement.

Il est, par contre, certaines pratiques que l'on ne saurait trop préconiser. Ainsi on se trouvera bien de prononcer la profession de foi musulmane en s'approchant de la tombe du saint, car, en ce cas, au rapport de Sîdî Moh'ammed-el-'Ayyâchi, le défunt se met sur son séant au moment où cette formule est prononcée et se rend immédiatement auprès du Souverain Maître pour obtenir de Lui que satisfaction soit accordée à la demande du visiteur.

On est également à peu près assuré d'avoir sa prière exaucée si on récite vingt et une fois consécutives le vers suivant auprès de la tombe du saint dont on est venu solliciter l'intercession :

« Il réussit celui qui vient à vous pour obtenir la réalisation d'un désir, la satisfaction d'un besoin. Le triomphe est assuré à qui vous a pour auxiliaires ! » (1)

On ne saurait trop recommander au visiteur de conserver avec le plus grand soin la poussière que ses san-

من اسمكم لرغبة بكم لحاجة طبر — ومن تكونوا ناصريه ينصر (1)

dales auront recueillie sur le sanctuaire. Un saint homme d'Alger répétait souvent qu'au retour d'une visite pieuse à quelque saint défunt, son premier souci était de rentrer dans sa demeure, encore tout poudreux de la poussière du tombeau visité et de recueillir avec le plus grand soin cette poudre à laquelle est attachée une vertu secrète et divine.

A une époque où chrétiens et musulmans se livraient sur terre et sur mer une guerre incessante et se faisaient mutuellement de nombreux captifs, la poussière que les sandales des pèlerins avaient recueillie sur les tombeaux des saints musulmans était ramassée par des anges que Dieu avait préposés à cet office et portée par eux dans les pays chrétiens. Ils la répandaient sur la tête des croyants captifs en ces quartiers et, par le moyen de cette poudre sainte, Dieu faisait naître dans les cœurs des infidèles de la compassion pour leurs prisonniers dont ils respectaient la vie et qu'ils ne chargeaient pas de travaux au-dessus de leurs forces.

Ces notions, bien que succinctes, suffiront, sans doute, pour permettre de faire avec fruit une visite au tombeau de Sîdî Ahmed. Le lecteur désireux d'en savoir davantage sur l'orthodoxie de la visite aux saints et sur les bienfaits de cette pieuse pratique, peut se reporter au *Ribh'-ot-Tidjâra* où il trouvera la question traitée avec tous les développements désirables.

Marcel BODIN.